

saint-julien molin-molette





Saint-Julien-Molin-Molette

Les événements tragiques de cet été mais aussi ceux du marché de Noël à Berlin ont quelque peu bouleversé nos comportements, malheureusement, une fois de plus, j'ai une pensée pour les victimes et leurs familles. Même si nous vivons ces tragédies d'assez loin par le biais des médias, nous nous devons d'être vigilants et de prendre toutes les mesures qui s'imposent lors de manifestations ou de comportements suspects, ce qui fut le cas pour la vogue. Nous ne modifierons pas le passé, mais nous pouvons écrire l'avenir.

Sur notre commune, nous avons eu de nombreux passages à l'office de tourisme et j'espère qu'il en a été de même pour tous les acteurs qui travaillent en lien avec cette activité. Je pense que de nombreuses personnes sont venues chercher la fraîcheur dans notre Pilat pendant la période estivale.

LE MOT DU MAIRE

L'automne a été animé par les enquêtes d'utilité publique, l'une induite par le projet d'intérêt général initié par l'État, l'autre par la transformation de notre plan d'occupation des sols en plan local de l'urbanisme avec énormément de nouvelles contraintes législatives et notamment la suppression de 75 % des surfaces constructibles.

Nous travaillons sur les projets de différents travaux, le programme de suppression des eaux parasites dans les réseaux d'assainissement (encore imposé par les services de l'État) et la revitalisation du centre-bourg à la condition que toutes les parties prenantes le veuillent bien.

La Région a mis en place un programme de soutien des communes rurales ; nous en aurons besoin pour compenser la baisse de ce que nous appelons la dotation globale de fonctionnement. Le Département a limité son aide financière

mais maintient son assistance financière aux communes.

Les ateliers programmés en octobre, novembre et décembre « Mon village en 2025 » ont eu un franc succès. Je remercie les participants et les organisateurs pour leurs apports respectifs. Une dernière réunion de conclusion aura lieu le 16 février et j'invite le plus grand nombre à y participer.

Je suis heureux, au nom de l'équipe municipale, de vous faire parvenir ce bulletin municipal attendu par de nombreux Pirailions.

Je souhaite que, malgré les problèmes du moment, que notre dynamisme se maintienne et s'amplifie et au-delà de ce vœu collectif, je souhaite également à chacun d'entre vous une très bonne année 2017 dans votre vie professionnelle, associative et familiale.

Bien fidèlement,
Jean-Louis Bariot



INFOS PRATIQUES

Secrétariat de mairie :

mardi, mercredi, vendredi :
9h/11h30 et 13h30/15h30 ;
samedi : 9h/11h.

Tél : 04 77 51 51 11
Fax : 04 77 51 50 79

E-mail :
secretariat.mairie@saint-julien-
molin-molette.fr

M. le Maire : 04 77 51 59 80
Centre multimédia : 04 77 51 52 18

Numéros à retenir

Mairie tél. 04 77 51 51 11
Fax 04 77 51 50 79
Pompiers 18 ou 112
Médecins 04 77 51 56 55
C.H. Annonay. 04 75 67 35 00

Urgences. 04 75 33 33 33

Pharmacie. 04 77 51 51 69

Poste. 04 77 51 52 74

Culte catholique . . . 09 72 23 08 30

Office de tourisme de

Bourg-Argental . . . 04 77 39 63 49

Synd. d'Initiatives 04 77 51 53 32

Objets trouvés : au secrétariat de
mairie, aux heures d'ouverture.

Gendarmerie

Absent de votre domicile (vacances,
voyage, hospitalisation, etc.), pensez
à l'Opération Tranquillité Vacances,
le bon réflexe contre les cambriolages.
Pour cela prenez contact avec
votre brigade de gendarmerie
pour vous inscrire **04 77 39 60 20**

Déchèterie de Bourg-Argental

route de St-Sauveur-en-Rue

Horaires d'hiver : lundi et vendredi
13h30/17h - mercredi et samedi
9h/12h30 - 13h30/17h

Horaires d'été : (du 16 mai au 5 sep-
tembre) lundi et vendredi 13h30/18h
- mercredi et samedi 9h/12h30 -
13h30/18h

saint-julien-molin-molette.fr

Comité de rédaction :

Commission Communication de la mairie de
Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire).

Conception, réalisation et photographisme de
couverture : Gilles Busca, centre multimédia.
Relecture Janine Crozier.

Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha
www.alpha-com.eu

LA FIBRE À SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Avec le programme THD42 toutes les communes de la Loire seront reliées à la fibre optique.

Pour le territoire des Monts du Pilat, la communauté de communes apporte le tiers de l'investissement soit 5,15 millions d'euros, le SIEL également un tiers de la dépense et le dernier tiers est couvert par des aides de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Coût de revient pour le budget communal : 150€ par branchement, soit au total 115 000€.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours, une partie est déployée en souterrain dans des fourreaux existants ou spécialement créés. Les lignes THD empruntent également les poteaux téléphoniques ou électriques du territoire et les façades du bourg. Tous les logements de la commune sont concernés. Cette phase importante de travaux de desserte est réalisée par l'entreprise Serpollet pour le compte du SIEL. La commune de Saint-Julien doit entrer en phase de raccordement en avril 2017. Il s'agit de relier chaque habitation aux points de branchements situés sur le domaine public. Les habitations de Saint-Julien sont desservies par le point de mutualisation n°165 (central fibre optique) situé place Louis Bancel qui dessert 838 foyers et entreprises à Saint-Julien, 186 à Colombier, 18 à Bourg-Argental, 10 à Saint-Appolinard et 28 à Véranne.

Une réunion publique sera organisée en mars 2017 pour les usagers raccordés au PM n°165. Les démarches

pour être raccordé gratuitement seront expliquées et la date de début des raccordements annoncée. À partir de cette date, les habitants feront leur demande de raccordement en ligne. Pour bénéficier d'un raccordement, il faudra, selon les délais indiqués, se rendre sur le site internet www.thd42.fr, et dans la zone **espace de raccordement**, indiquer son adresse pour retrouver son habitation. À ce jour, une pastille de couleur rouge située sur le logement signifie que la demande de raccordement n'est pas encore possible car les travaux sont en cours. Lorsque le secteur sera ouvert aux raccordements, la pastille passera au vert et vous pourrez solliciter un RDV avec un technicien. Il viendra poser chez vous la prise THD. À l'extérieur et à l'intérieur de l'habitation, la fibre emprunte en général le même cheminement que la ligne téléphonique. Si dans votre jardin, la fibre doit passer dans un fourreau souterrain, vous devez vérifier ou faire contrôler qu'il n'est pas bouché. De même, dans votre logement, c'est à vous de prévoir une gaine ou une goulotte si vous souhaitez y faire passer la fibre. La prise est idéalement posée à côté du téléviseur.

La campagne de raccordements sera réalisée sur une période de trois mois. À l'issue de ce délai, les premiers fournisseurs d'accès Internet (FAI) proposeront leurs offres aux habitants. Le fournisseur que vous avez choisi vous enverra votre box et assurera la mise en service. Sur le site internet, les pastilles passeront en bleu à l'arrivée des FAI.



Vidéo : comprendre le raccordement

<https://www.youtube.com/watch?v=9NIYYF7AkWk>

Contact et informations :

www.thd42.fr ,

N° conseil : 0 810 14 00 42

Autres informations :

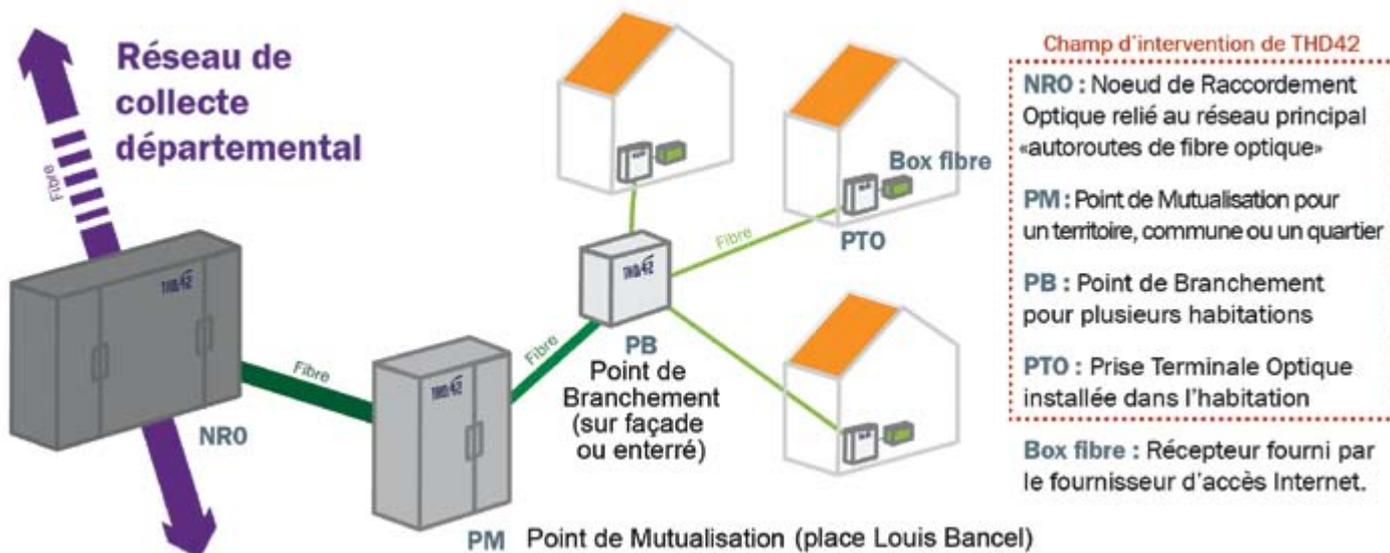
Travaux sur le domaine privé

- ▶ Si besoin, vous devez réaliser vous-même les travaux ou faire appel à un électricien ou à un antenniste pour contrôler les passages (gaines, goulottes et fourreaux), éventuellement déboucher ceci ou en poser de nouveaux si nécessaire (tranchées, perçages de murs, etc.).
- ▶ THD42 interviendra chez vous uniquement pour tirer la fibre et installer la prise.

Que devient ma ligne téléphonique ?

- ▶ THD42 ne touche pas aux lignes actuelles en cuivre.
- ▶ Vous pouvez conserver votre ligne téléphonique.
- ▶ Le réseau fibre optique est totalement indépendant du réseau actuel cuivre.

Si vous n'êtes pas connectés à internet, adressez-vous en mairie ou au centre multimédia.



ÉCOLE

Janvier est là, déjà un trimestre de passé, chacun a pris ses marques,

Concernant la **cantine**, les repas sont de nouveau fournis par le collège, de l'avis de tous, la qualité est bien meilleure. Les inscriptions se font par période de vacances à vacances, les tickets sont donnés la semaine précédente, pour toute la semaine suivante ; l'organisation est un peu plus souple, nous pouvons plus facilement réajuster le nombre de repas.



Repas de Noël ▲

Le **repas de Noël** a eu lieu le jeudi 15 décembre. Comme chaque année, le père Noël de la mairie est passé offrir des cadeaux, pour s'amuser au périscolaire.

En ce qui concerne le **TAP**, les deux séances de 1 h 30 font l'unanimité, elles permettent de vraies activités, ça laisse le temps d'une récréation, d'un éventuel déplacement et d'une activité d'au moins une heure.

Les TAPs des **maternelles** se passent avec les ATSEMs. Lors de ce premier trimestre, entre la rentrée de septembre et les vacances de Toussaint, c'était le lundi, **atelier cirque** en alternance avec l'atelier autour du **sable** et le mardi, **jeux d'opposition** et **fil rouge** « **jardinage** ». De novembre aux vacances de Noël, le lundi, création de jeux et le mardi cuisine et fil rouge « **jardinage** ». L'**activité cuisine** a eu un franc succès. Les enfants étaient fiers de rentrer chez eux avec leurs réalisations. Pour le second trimestre, en première période, le lundi ce sera **accrosport** et le mardi,

« **nos bestioles en papier mâché** ».

En ce qui concerne les **primaires**, pour chaque groupe, en « TAP maison », **cuisine**, **sports co/jeux d'opposition** et **décoration mosaïque** et pour les TAP avec intervenants, **arts plastiques**, **Aïkido**, découverte **nature** et **danse**.

Comme prévu dans notre PEDT (Projet Éducatif de Territoire) et de la même manière que l'année dernière, un bilan a été fait en décembre. Dans un premier temps par l'intermédiaire d'un



Les TAP : cuisine ▲ et *Aïkido* ▲

des TAP, des agents de l'école, des accompagnateurs, du maire, des adjoints et des élus de la Commission scolaire, puis par la réunion du Comité de Pilotage, composé du directeur de l'école, du directeur-coordonateur-animateur des TAP, des parents délégués élus, du maire, des adjoints et des élus de la Commission scolaire. Chacun a donc pu s'exprimer, il est important de prendre le temps d'échanger, de faire un bilan à chaque fin de trimestre.

Nous essayons de varier les activités afin de favoriser la découverte, ce qui est l'esprit de la réforme. Le TAP ne doit pas être confondu avec une activité extrascolaire, que l'on choisit et que l'on pratique dans la durée.

Dans le cadre du TAP, on ne choisit pas, on ne s'inscrit pas pour faire une activité en particulier. On s'inscrit et on découvre les activités proposées. On peut apprécier plus ou moins certaines activités, selon si l'on est sportif ou pas... L'essentiel étant de « jouer le jeu de la découverte », sans a priori, ce que les enfants savent bien faire.

Je souhaite remercier les intervenants ainsi que l'équipe des temps

Les TAP : sports co ▼





Les TAP : découverte nature ▲ et... "sable" ▲



périscolaires, **Magali, Céline, Marie-Ange, Cathy, Mélanie** et **Vincent** pour l'implication de chacun. L'équipe s'attache à proposer et à animer des TAP maison de qualité, Vincent est force de proposition, il a aussi un rôle de formateur auprès de ses collègues.

Je remercie les **bénévoles** qui accompagnent les groupes de TAP aux activités, pour le soutien dans l'encadrement, la participation et l'aide précieuse lors des séances. Si des personnes à la retraite sont intéressées pour participer à ces moments d'échanges entre les générations (lundi, mardi de 15h45 à 17h15), merci de bien vouloir me contacter.

Je remercie également M. Brunet, directeur de l'école ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante pour leur aide, notamment pour la transmission des documents aux familles.

La mairie, comme chaque année réalise des investissements pour l'école : changement des écrans d'ordinateurs, achat de placards, de petit matériel... pour un montant d'environ 3 000 €, en plus du budget de fonctionnement alloué à l'école, d'un montant de 8 000 €.

Comme à chaque période de vacances scolaires, de nombreux travaux ont été réalisés dans l'école (travaux d'entretien, réparation, amélioration, création de placards pour l'archivage...); nous remercions l'équipe du service technique et particulièrement Jean-Paul Geourjon, pour son écoute des besoins de chacun, son implication et la qualité de son travail.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, une excellente année 2017.

Pour la Commission scolaire,
Chrystel Tunon

06 89 65 08 56 - chrys.tunon@free.fr

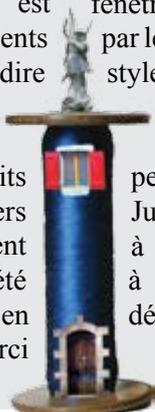
Les TAP : arts plastiques ▼ et... mosaïque ▼



LA COUVERTURE

L'illustration de couverture est composée uniquement d'ingrédients locaux; on pourrait même dire «100% made in Mol-Mol».

Les anciens reconnaîtront les bobines, canettes et divers petits ustensiles utilisés dans les ateliers de tissage. Ces objets proviennent du tissage Schmelzle et ont été conservés par Delphine Gaud qui en a fait de jolies compositions; merci Delphine.



Amusez-vous à identifier les portes, fenêtres et détails architecturaux qui, par leur diversité même, constituent ce style si particulier à Saint-Julien.

Merci aux Piraillon(ne)s qui m'ont prêté leur image afin de peupler cette version de Saint-Julien-Molin-Molette; merci aussi à Mathis Tunon (zélé stagiaire) et à la Municipalité qui m'a laissé développer cette vision personnelle.

Et la Bonne Année, donc !

Gilles Busca



Un diagnostic des lignes électriques par hélicoptère aura lieu entre le 16 janvier et le 28 février 2017.

DES NOUVELLES DU MARCHÉ

Chaque mardi matin, les commerçants du marché s'installent sur la Grand'Place de Saint-Julien.

Légumes, fruits, fromages, miel, thés et épices vous sont proposés.

Mais en cette année 2017, Hubert, marchand de fruits et légumes prend sa retraite. Il sera remplacé par Marjorie, qui occupe son emplacement. De plus, Lilian, qui offrait thés, cafés et épices cesse son activité sur Saint-Julien. Ces petits bouleversements témoignent que le marché vit et évolue.

Merci à tous ces commerçants qui animent le marché, et par là même, le village.

DEMANDES DE SUBVENTION

Rappel : Toute association peut faire une demande de subvention à la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette mais un des critères d'attribution est que le siège de l'association soit sur la commune et que les projets de l'association soient d'intérêt local, à l'exception des associations caritatives départementales et des conventions signées.

La mairie ne subventionne pas les associations dont l'objet est une activité commerciale ou risquant d'entrer en concurrence avec les commerçants locaux. Elle ne subventionne pas non plus celles dont l'activité est culturelle, politique ou en lien avec un conflit collectif du travail.

Une subvention n'est pas un droit, elle est attribuée annuellement par le Conseil Municipal sur proposition de la Commission Vie Associative, sport et culture, après étude du dossier transmis. **Dossier à télécharger sur le site de la commune ou à venir récupérer en mairie et à rendre fin février.**

AMÉNAGEMENT

En 2014, vos élus se sont engagés à mettre en œuvre un nombre important de travaux d'aménagement. Nous avons lancé plusieurs études aidées par le Parc du Pilat.

La première étude a été de faire un bilan des logements vacants, de l'état visuel des maisons vides afin d'établir une carte. Suite à cela trois maisons présentant un danger pour le public, ont fait l'objet de procédures de sécurisation et nous avons pu faire des constats et établir des priorités dans les futurs aménagements

La seconde étude a été faite par cinq étudiantes de l'Institut d'Urbanisme de Lyon début 2016. Cela nous a permis d'avoir des informations sur des aménagements possibles en requalifiant des quartiers (résultat de l'étude sur le site internet).

La troisième étude qui est en cours de finition est l'atelier du futur « Saint-Julien en 2025 ». Votre conseil municipal avait décidé d'inscrire la commune à cet outil offert par le Parc du Pilat. Le rendu de cette étude est programmé le 16 février 2017 à 19h à la salle des fêtes, en attendant vous pouvez voir « un roman photo » à la Mairie.

Le programme de travaux a quant à lui été retardé principalement à cause de la transformation du Conseil Général en Conseil Départemental. Cette transformation ne nous permettait plus d'avoir de nouvelles subventions pour les dossiers que nous souhaitons engager. Le 15 décembre 2016, nous avons remis notre liste de travaux avec des budgets estimatifs basés sur des devis permettant de demander les subventions au Conseil Départemental et également à la Région. Les aménagements prévus sont les suivants :

2017

Aménagement du carrefour rue Neuve / rue Peyronnet

... avec la démolition de la boucherie Royer et la maison en triangle François. L'étude a été très longue du fait de la requalification du virage de la RD 503 et les nombreuses études demandées par les services du département. Le dossier technique est maintenant prêt et nous n'attendons plus que les subventions.

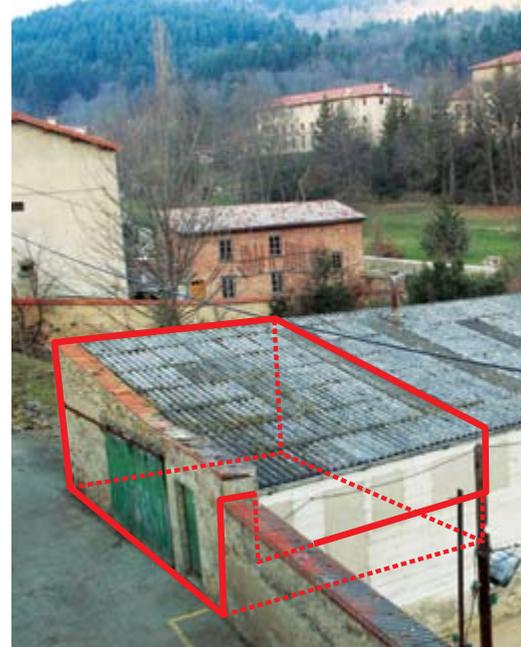
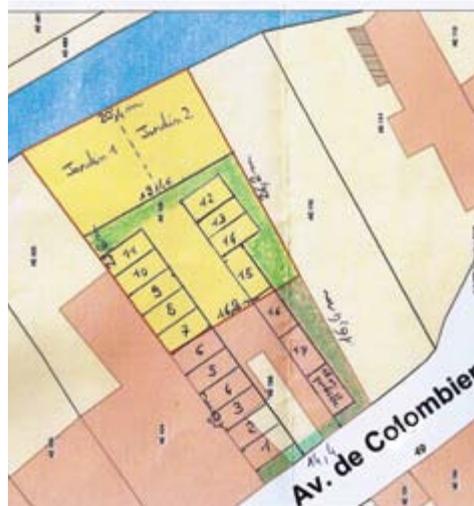


L'estimation totale pour ces travaux est de 230 500€ HT permettant à terme de créer 15 places de parking dans un quartier largement déficitaire.

Aménagement du parking 16/18 avenue de Colombier



La démolition de l'ancien pub (ou maison Pauze) permettra de créer environ dix-sept places dans un quartier également déficitaire en espace de parking et permettra par la même occasion d'avoir deux jardins pour des maisons à proximité qui en sont dépourvues. Le budget est de 132 100€ HT. ▼



2018

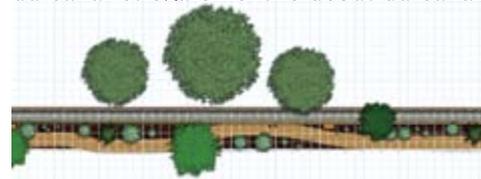
Le local technique vers la mairie ▲ (ancienne usine Roche) fera l'objet de remaniement; ce local est actuellement très dégradé au niveau de la toiture et cette toiture est en amiante. La partie à côté de la route sera repoussée de six mètres environ avec un mur en pierres apparentes permettant l'accès aux véhicules des services. L'espace de broussailles au fond sera supprimé et agrandira ce nouveau bâtiment, les fenêtres jadis existantes seront ouvertes sur le terrain de longue, la toiture refaite intégralement en deux pans respectant ainsi le POS et le tout aura droit à un bon ravalement de façade. Ce local doit être soigné esthétiquement du fait de sa proximité avec le centre du village. Le budget estimatif est de 95 993€ HT.

Chemin piéton (liaison mairie / parc Pré-Martin) :

le chemin est ouvert mais il reste des travaux à finir. Un morceau de mur est à reconstruire vers les jardins partagés ainsi que la modification du mur de la rue Pré-Chapelle. Cela permettra de finir la partie de jardins partagés avec les riverains et l'accès au chemin piéton sera beaucoup plus visible avec le recul du local technique ci-dessus. Le budget estimatif est de 32 770€ HT.

Chemin piéton (liaison rue du Moulin / école) :

la commune vient d'acquérir une bande de terrain de trois mètres le long du canal et également le début du canal





de la Condamine. Le mur séparant le canal du futur chemin étant en très mauvais état sera refait entièrement grâce aux pierres qu'on pourra récupérer des maisons déconstruites sur le programme de 2017, ce qui permettra de garder une unité dans nos murs. Un ouvrage devra être créé pour le passage du canal ; cet ouvrage sera également en pierre. La commission a fait ce choix du fait du faible entretien que cela représente surtout avec l'eau en permanence. Selon les possibilités, soit une nouvelle passerelle sera construite pour enjamber la rivière, soit le chemin débouchera dans la propriété Dussuc si la commune en fait l'acquisition. Le budget est de 84 310€ HT.



2019

La réfection de l'intérieur de l'église s'impose ▶

La peinture actuelle qui date de 1986 s'écaille fortement. Pour ne pas retomber dans le même problème au bout de 30 ans, des procédés à la chaux seront utilisés. Cette rénovation se fera en concertation et avec une convention avec la paroisse. Nous devons également faire une mise aux normes électriques et procéder au changement des luminaires. Le budget est estimé à 103 470€ HT.

L'espace bar de la salle des fêtes sera entièrement refait ; le sol est usé, les WC sont dans un état très médiocre et le bar donne des signes de faiblesse à plusieurs endroits. Les sanitaires seront plus nombreux (2 WC femmes, 1 WC homme et 3 urinoirs, 1 WC handicapé), un espace vestiaire sera créé. Le bar intégrera directement les réfrigérateurs et un plan de travail sera mis en place. Afin de faciliter les spectacles, un praticable sera également acheté. Le budget est estimé à 92 138€ HT.

Le budget total

pour ce programme de 2017 à 2019 est de 778 040€ HT soit 933 648€ TTC.

Ces travaux sont dépendants des subventions qui nous seront accordées car le budget communal ne permet pas à lui seul de les réaliser dans la totalité. Nous ne souhaitons pas faire appel à un emprunt.

Nous allons continuer l'étude de requalification du quartier Peyronnet avec l'organisme EPORA principalement sur les bâtiments de la famille Dussuc comme nous l'avons voté en conseil municipal du 22/09/2016. Cette étude débutera en 2017 permettant de voir ce qui est réalisable et si le projet est primordial pour la commune. Pour réaliser le projet final, nous devons peut-être faire appel à l'emprunt, c'est pour cette raison principale que nous ne souhaitons pas endetter la commune avec les projets énumérés ci-dessus. Il nous semble plus opportun de garder cette possibilité.

Pour la Commission Aménagement,
Thierry Martinaud

ASSAINISSEMENT

Travaux d'assainissement en début d'année

Les conditions prévisionnelles de circulation durant l'exécution des travaux d'assainissement sur notre commune par les entreprises Faurie et Borne.

Les modalités de circulation seront établies selon la géographie des travaux. La circulation avec alternat automatique sera mise en place sur les rues suivantes :

avenue de Colombier,
rue Neuve,
rue du Faubourg,
rue Peyronnet,
rue du Plateau-marchand.

La circulation sera coupée pour les rues suivantes (avec passages piétons mis en place) :

rue et impasse Saint-Ennemond,
rue des Ateliers,
montée de Drevar,
rue du Pas de Riot.

Les entreprises ont prévu :

- l'information des riverains ;
- l'envoi d'une permission de voirie à la direction des routes du département de la Loire ;
- la mise en place d'un arrêt de bus provisoire durant la coupure de la rue des ateliers ;
- l'information des transporteurs ;
- des arrêtés municipaux de voiries sont programmés.

Des réunions auront lieu en mairie avec les riverains des rues concernées et les entreprises afin de définir le planning des travaux, expliquer le mode opératoire utilisé pendant la réalisation des travaux.



NOUVELLES ACTIVITÉS

Carine Barriquand,



naturopathe-Vitaliste, exerçant depuis deux ans, s'est installée au Domaine des Soyeux dans le cadre d'une reconversion professionnelle, après 15 ans d'activité libérale dans l'expertise comptable. Les événements de sa

vie personnelle l'ont conduite à changer de cap pour elle et ses proches. La pratique du massage « bien-être » puis du shiatsu l'ont conduite à la naturopathie. Quatre années de formation à l'école fondée par P.V. Marchesseau, le père de la Naturopathie Orthodoxe, lui ont permis de prendre toute la dimension des bienfaits de la nature sous toutes ses formes pour notre santé. Souhaitant partager ses connaissances et ses pratiques, elle décide avec sa famille de s'installer à Saint-Julien-Molin-Molette où elle trouve un cadre propice à ses projets : le Domaine des Soyeux, établissement que ses parents tenaient jusqu'à leur retraite.

Aux séjours en chambres d'hôtes et en gîtes s'ajoutent dorénavant des séjours *Naturo* et un panel de prestations de *Soins et Santé*. Carine reçoit en consultations et propose, dans la continuité de l'activité « accueil touristique, chambres d'hôtes, réceptions », des séjours orientés *Naturo*, *Bien-être*... ainsi que des conférences, ateliers et formations sur les pratiques naturelles et médecines alternatives qu'elle connaît bien (aromathérapie, shiatsu, yoga des yeux, gymnastique des organes... par exemple).

Et ceci sans oublier la table d'hôtes conçue à partir de produits naturels et bio, provenant du jardin familial et des producteurs locaux.

Enfin Carine confectionne elle-même et propose une gamme de produits naturels et biologiques. Elle s'attache particulièrement à exercer la naturopathie originelle et propose une hygiène de vie en s'appuyant essentiellement sur quatre piliers essentiels qui sont : l'alimentation, le bien-être psychique, l'hygiène musculaire et l'hygiène émonctorielle (capacité de l'organisme à éliminer), le but étant de conserver ou retrouver

son capital santé et résoudre tout type de troubles organiques (digestion, arthritisme, circulation, surpoids, déprime...).

06 79 30 35 06 – www.mynaturo.fr et contact@mynaturo.fr

Sylvie, bar des Arcades

Il y a un an, suite au décès de son conjoint, Sylvie ré-ouvrait le Bar des Arcades.

Depuis juillet, le *Snack d'Ici*, petit établissement de restauration s'est ajouté au bar. Il fonctionne de mai jusqu'à fin septembre et propose, à partir de produits locaux, sandwiches, salades, crêpes... pour boucher un petit creux ou pour un vrai repas.

Mais le Bar des Arcades n'est pas un bar ordinaire. Vous y trouverez des expositions de peintures, de dessins (en ce moment, des dessins de Casa)... Tous les premiers jeudis du mois, *Tu joues ?* déploie ses jeux à partir de 17h30. Un apéro-concert par mois, le vendredi en général, accueille le public à partir de 18h.

Nouveau pour cette année : à partir de janvier, un « Club lecture » se met en place. On pourra consulter sur place divers magazines, pratiquer *le livre nomade* que l'on apporte pour le mettre à disposition ou que l'on emporte chez soi. Le **17 février, soirée lecture** avec l'association *Les Mots Passants*. Quatre dames lisent à haute voix des textes autour d'un thème. Ce jour-là, le thème choisi sera « le bar ». Le Bar des Arcades, au travers de toutes ses activités, participe ainsi à la vie et à l'animation du village.

Sylvie vous accueille en toutes occasions où l'on se retrouve autour d'un verre.

Horaires : matin 8h (mardi 7h30), après-midi 17h.

Fermeture : lundi et jeudi matin hors saison, mercredi et jeudi matin en saison.



Éléonore Fouard

... a passé 15 ans en tant que technicienne de laboratoire avant de s'installer en tant que naturopathe en mai 2016. Intéressée par le jardinage et portant une grande attention à son alimentation, elle a depuis longtemps cherché à mieux connaître les plantes et leurs propriétés. Dès la naissance de son premier enfant elle porte une attention particulière aux produits qu'on applique sur la peau de bébé, ainsi qu'à la prévention des petites affections et à la qualité de son alimentation. Ce cheminement personnel la conduit naturellement à la **naturopathie** pour laquelle elle décide de se former afin d'entamer sa reconversion (un an dans une école affiliée à la Fédération Française de Naturopathie). Sortie de l'école avec sa « boîte à outils », elle accompagne les personnes qui viennent à elle pour retrouver le « chemin de la nature ». Une hygiène de vie adéquate restaurera l'équilibre de leur organisme par des méthodes naturelles.

En fonction de ses sensibilités le naturopathe va développer la pratique de certains outils ; à titre d'exemple Éléonore se forme à l'utilisation des *Fleurs de Bach*. Autre outil tiré de sa boîte qu'elle apprécie : la *Gémmothérapie*, une thérapie basée sur les bourgeons de plantes qui contiennent l'intégralité des propriétés de la plante, permettant de travailler en douceur en fonction de la vitalité de la personne.

Elle tient à souligner que la naturopathie, reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé, est un complément à la médecine conventionnelle par la prévention basée sur un mode de vie plus sain. Elle considère l'être dans sa globalité en tenant compte de son aspect physique, mental, émotionnel et environnemental ; une plante pousse bien dans un bon environnement.

Vous pouvez la retrouver le 3^{ème} jeudi du mois en rendez-vous découverte offert par la Pharmacie Riffard à Saint-Julien. Sinon il faut prendre rendez-vous un peu plus loin à Saint-Clair-lès-Annonay (07 68 97 76 17) dans les locaux du salon *Un Monde en L*.

ATELIER DU FUTUR

Dès 2014 la commission Urbanisme du conseil municipal lance une étude sur la revalorisation du centre bourg du village et sollicite l'accompagnement des architectes du Parc du Pilat. En octobre 2015 la Commune candidate à un appel à projet du Parc intitulé *Projet pour un Mandat*. En 2016 plusieurs communes dont Saint-Julien sont choisies pour bénéficier d'une aide à leurs projets d'urbanisme. C'est ainsi qu'à la demande de la Commune l'opération *L'Atelier du Futur* a pu être mise en place avec le Parc du Pilat et un financement à 100% de la Région ; l'organisation en a été confiée à un cabinet spécialisé Kaléido'Scop.

Des ateliers collectifs **ouverts à tous** se sont tenus pour **penser la revitalisation du centre-bourg** en trois étapes placées sous le signe de la convivialité et de la liberté d'expression :

- faire l'état des lieux (30 septembre à la salle des fêtes) ;
- imaginer Saint-Julien en 2025 (11 octobre au marché et 3 novembre à la salle des fêtes) ;
- passer à la réalisation (5 décembre à la salle des fêtes).

De l'avis général cette expérience de démocratie participative est à renouveler.

Saint-Julien aujourd'hui !



Offres de commerces et services variés

*Circulation difficile dans le village.
Camions ? Trottoirs ?*



Des espaces verts agréables

Dynamisme associatif

Bâtiments vides, délaissés, inoccupés

Sur le marché, on a pu rêver dans une drôle de machine du futur !



Rêvons Saint-Julien du futur...



Fermer la carrière



Autonomie en énergie



Centre médical

*Promenade bucolique
le long du Ternay*

Centre culturel



*Conservation des commerces
et services publics*

Priorité piéton



*Une nouvelle vie
pour les usines*

Saint-Julien demain... Que ferons-nous ?



*Réhabilitation du
centre du village*

*Impliquons les habitants
dans les projets*



*Liaisons cyclables
et piétonnes*

Pages réalisées par des participants aux ateliers



Kaléido'Scop
Mobilité • Diversité • Créativité

**Réunion de conclusion :
16 février 2017
salle des fêtes 19h**

DÉCÈS

Pichon Jean Antoine René, le 20 janvier, âgé de 80 ans, célibataire, *maison de retraite*.

Courtial René Marius Rémy, le 24 janvier, âgé de 90 ans, époux d'Yvette Joséphine Mounier, Boulieu-lès-Annonay, 171 chemin des Peyrières, *maison de retraite*.

Rouchouze Marie-Louise, le 7 février, âgée de 86 ans, épouse de Marius Marcel Henri Trouillet, 86 rue de la Modure.

Laurent Robert, le 4 février 2016, âgé de 87 ans, époux de Marie Baptistine Seux, *maison de retraite*.

Odouard Jean-Paul Louis, le 13 février, âgé de 83 ans, célibataire, *maison de retraite*.

Adam Marguerite Marie, le 22 février, âgée de 88 ans, veuve de Roger Robert Gonin, *maison de retraite*.

Jaegy Yvonne Antoinette Micheline, le 24 février, âgée de 88 ans, veuve de Pierre Marius Chaprier, *maison de retraite*.

Cellard Louis Marius, le 6 mars, âgé de 89 ans, veuf de Madeleine Jeanne Josèphe Richard, *maison de retraite*.

Cellard Gabrielle Joséphine Marthe, le 6 mars, âgée de 96 ans, veuve de Marcel Louis Julien, *maison de retraite*.

Bolland Jürgen Egon, le 8 mars, âgé de 59 ans, célibataire, 5 rue Peyronnet.

Rivory Jeanne Marie, le 15 mars, âgée de 93 ans, veuve de René Marcel Laval, *maison de retraite*.

Chalandard Jeanne Marie Louise Fernande, le 22 mars, âgée de 93 ans, veuve d'André Jean Joseph Sève, Vernosc-lès-Annonay, 114 rue du Moulin, *maison de retraite*.

Mounier Marie Rose Jeanne, le 11 avril, âgée de 94 ans, célibataire, *maison de retraite*.

Geourjon Louis Claudius, le 19 avril, âgé de 88 ans, veuf de Marthe Catherine Sage, Bourg-Argental, Mary Chevalier 497, *maison de retraite*.

Seux Marie-Thérèse, le 15 juillet, âgée de 92 ans, veuve d'Antoine Valverde Navarro, *maison de retraite*.

Bouillot Jeanne Marie Germaine, le 6 août, âgée de 95 ans, veuve de Paul Joseph Freychet, 13 rue de la Modure.

Martin Christian Guy Pierre, le 16 août, âgé de 77 ans, époux de Bernadette Alice Gabrielle Grange, Maclas, Limonne, *maison de retraite*.

Roche Pierre Alphonse, le 19 septembre, âgé de 87 ans, époux de Paulette Madelaine Flamion, 6 rue des Sources.

Verne Josette Louise Germaine, le 28 septembre, âgée de 89 ans, veuve d'Albert Germain LARGERON, Bourg-Argental, 7 Almandet le Haut, *maison de retraite*.

Magnard Jean Gérard Claude Alix, le 25 septembre, âgé de 75 ans, époux de Monique Marie Juliette Vallat, 21 rue de la Modure.

Oriol Marie Antonia, le 16 octobre, âgée de 89 ans, veuve d'Antoine Robert Barbarin, 13 rue de la Modure.

Lanchec Victorine Marie Rosalie, le 30 octobre, âgée de 94 ans, veuve de Jean Jules Henri Bénard, *maison de retraite*.

Pralong Denise Hélène, le 30 octobre, âgée de 96 ans, veuve de Pierre Henri Lacour, *maison de retraite*.

Pourret Marie Thérèse Antoinette, le 1^{er} novembre, âgée de 82 ans, veuve d'André Marius Faury, *maison de retraite*.

Rascle Joseph Louis, le 30 octobre, âgé de 88 ans, veuf de Camille Jeanine Catherine Play, 13 rue de la Modure.

Bacher Perrine Marguerite, le 8 novembre, âgée de 84 ans, épouse de Pierre Louis Chirat, Maclas, 134 place de l'Église, *maison de retraite*.

Ragonneau Anne-Marie Henriette, le 16 novembre, âgée de 80 ans, épouse de Joseph Marius Ramel, 37 avenue de Colombier.

Cartellier Denise Jeanne Marguerite, le 27 décembre, âgée de 86 ans, veuve d'André Jean Brias, *maison de retraite*.



MARIAGES

Gonnet Christophe Clément Marcel et
Jacquemet Gisèle Fernande,
le 27 février.

Simin Esref et **Druet Charlotte**
Sophie, le 27 février.

Zenati Nabil et **Seux Annabelle**
Sandrine Andrée, le 16 avril.

Blanchard Pascal Antoine Colin et
Lavayssière Caroline Sylvie Marie,
le 18 juin.

Verrier Mickaël et **Just Nolwenn**,
le 30 juillet.

Cellard Nicolas Christian Alain et
Saint-Cast Annick Violette Monique,
le 27 août.

Boudault Charlotte et **Gagne**
Bérénice Isabelle Michèle,
le 10 septembre.



**Nolwenn
& Mickaël**



**Gisèle
& Christophe**



**Annick
& Nicolas**



**Caroline
& Pascal**



**Charlotte
& Bérénice**

NAISSANCES

Klélya Françoise Martine **Thein**,
née le 22 janvier à Vienne (Isère).

Markus Aubry Gauthey,
né le 2 février à Firminy (Loire).

Lylou Lola Yvonne **Desquest**,
née le 3 mai à Annonay (Ardèche).

Lena Bouchard,
née le 21 mai
à Annonay (Ardèche).

Billie Duchene,
née le 17 septembre
à Saint-Priest-en-Jarey (Loire).

Hanna Irène Juliette **Fraisse**,
née le 25 octobre à Firminy (Loire).

Kelvin Olivier **Florian**,
né le 5 novembre à Annonay (Ardèche).

Rose Capucine **Aymerich**,
née le 10 novembre à Givors (Rhône).

Maé David Yves **Granado**,
né le 20 décembre à Annonay
(Ardèche).



Klélia



Lena



Hanna



Rose



Maé



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Du nouveau pour vos déplacements

Depuis septembre, de nouvelles lignes de bus desservent le Pilat pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, une solution de plus en plus facile :

- La **102** entre Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier, Tarentaise, le Bessat, Saint-Étienne.
- La **128** entre Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Appolinard, Maclas, Saint-Clair-du-Rhône gare.
- La **122** du TIL entre Annonay – Bourg-Argental – Saint-Étienne.

Info et horaires sur dépliants en mairie et sur www.loire.fr

Co-voiturage :

www.covoitoura.eu/communautes/covoiturations/pilat ,
www.covoiturage-loire.fr

Autopartage entre particuliers :

www.ouicar.fr
www.buzzcar.com
www.livop.fr

Calculateur d'itinéraires :

vos transports sur plusieurs réseaux avec www.oura.com

Nos forêts le valent bien !

À l'attention des propriétaires forestiers :

Le Parc du Pilat s'est engagé dans une opération expérimentale, Sylv'ACCTES. Elle propose d'apporter une aide financière aux opérations de gestion sylvicole déficitaires. L'objectif vise les itinéraires sylvicoles vertueux : maintenir des structures irrégulières pour

les sapinières, orienter les peuplements de Douglas vers une régénération naturelle, intégrer 20 % de feuillus dans les plantations de résineux, remettre en gestion les taillis de feuillus pour produire du bois d'œuvre. La Région consacre pour cela une enveloppe financière.

Contact : Mehdi Becuwe, animateur de la charte forestière Pilat
04 74 87 52 01

De nouveaux services gratuits pour les associations du Pilat

Gérer vos adhérents, suivre leurs cotisations, proposer une billetterie en ligne, susciter des dons, voire organiser une campagne de crowdfunding pour un projet particulier... Grâce au partenariat que le Parc a conclu avec HelloAsso, toutes les associations du Pilat ont accès à l'ensemble de ces services gratuitement. Sans connaissance spécifique, le tout se fait en ligne avec des solutions entièrement sécurisées. 1000 associations dans le Pilat, c'est un enjeu économique et du lien entre les pilatois.

Informations : HelloAsso.com et auprès du Parc.



Smag, un réseau d'énergie « intelligent » en milieu rural, est-ce possible ?

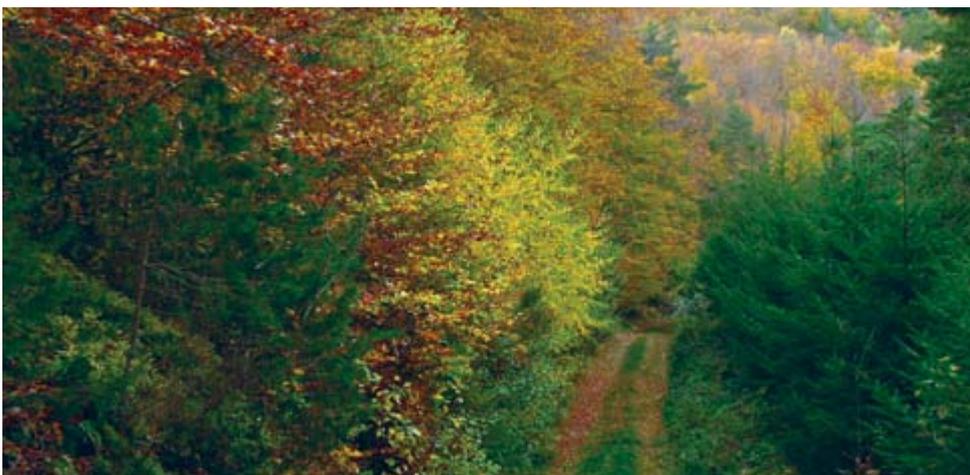
La commune Les Haies est dotée de la **première centrale villageoise photovoltaïque de France** grâce à



l'implication du Parc et d'une dizaine de partenaires dans cette expérimentation de recherche appliquée **Smag** qui fonctionne aujourd'hui. Tout ce travail permet aujourd'hui l'arrivée sur le réseau électrique d'énergie renouvelable produite en milieu rural. Les panneaux sur les toits du village produisent de l'électricité en quantité mais pas forcément aux moments des pics de consommation. Ceci pose des questions nouvelles : optimiser la gestion des réseaux et adapter la consommation locale au regard de la production. Des technologies innovantes (compteurs communicants, plateforme de suivi de la consommation, pilotage d'onduleurs, transformateur avec régulateur en charge) sont mobilisées. La recharge du véhicule électrique municipal permet de consommer, sur place et aux heures ensoleillées un peu de l'électricité produite. La participation des habitants-consommateurs du village sera une des clefs du succès (consommer au bon moment sur le principe heures pleines/creuses). Une dizaine d'actions sont en test aux Haies jusqu'à fin 2018. Avec l'aide financière de l'Union européenne, Smag, est le premier démonstrateur Smart Grid en milieu rural.

www.centralesvillageoises.fr/web/guest/projet_smag

Un jour peut être chez nous !!!



ASSOCIATIONS DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Ruralp. 20
Aïkido pirailonnaisp. 17
Amicale sapeurs-pompiersp. 22
Atelier Liberté Yannick Le Tord, 5 rue Vieille, 04 77 51 53 23, yletord@free.fr
Bibliothèque À livre ouvertp. 25
Bien Vivre à Saint-Julien,p. 22
Ceci n'est pas une Usine, Gisèle Jacquemet, Chemin des Tissages, 04 77 51 57 47, giselejacquemet@free.fr
Centre de Formation Bouliste du Pilat, Nicolas Tillmann, 35 rue de la Modure, 04 69 68 45 78, nicolas.tillmann@cnhind.com
Cercle Jeanne d'Arcp. 20
Cinémalettep. 26
Club Joie de Vivrep. 21
Comité des Fêtes, Claude Bonnard 15 rue du Faubourg, 04 77 51 53 45
Dynamique Pirailonnep. 15
Estogop. 19
L'Art des Livres, Annie Zadek, 3 montée des Fabriques, zadekannie@wanadoo.fr

L'Atelier, Winfried Veit, usine Saint-Victor, winfried.marin-veit@wanadoo.fr
L'Essaim de Julie, Maurice Vallat, 3 rue du Plâtre, 04 77 51 53 13, yvette.maurice@sfr.fr
L'Oreille est Hardie, Rachel Paty, 04 77 51 58 51, oreillehardie@hotmail.com
La Boule du Ternayp. 16
Le Rêve de la luciolep. 17
Les Amis du Camping du Val du Ternayp. 18
Les Amis du Foyer du Pilat Nathalie Godard, 8 Lot. Les Garennes, 07340 Charnas
Les Amis du Val Ternayp. 19
Anciens d'Afrique du Nordp. 19
Les Coups-leurres du Fou, Didier Cognet, 04 77 51 52 01, jessatk@hotmail.fr
Les Saint-Julien de Francep. 18
La Trisandep. 18
Musique à l'usine, <http://www.musikalusine.fr/>

Nous et le Village, Didier Bonnard, 04 77 51 51 58, didier.bonnard@wanadoo.fr
Patrimoine Pirailonp. 27
Pétanque Pirailonnep. 18
Radio d'icip. 21
Rayon de Soleil Claude Bonnard, 04 77 51 53 45, claude.bonnard@yahoo.fr
Société de Chasse, Laurent Faure, 06 24 09 71 16
Sou des Écoles Laïquesp. 22
Sporting-Club Pirailonp. 16
Studio International Mise au Point, Françoise Faivre, 04 77 51 58 21, enos@wanadoo.fr
Syndicat d'Initiativesp. 24
Tennis Club, Nicolas Bancel, 04 77 51 50 47
Théâtre d'Icip. 25
Travailler et vivre ensemble à Saint-Julien, Paul Thiollière, 04 77 39 12 21
Tu joues ?p. 23
Vélo Club Pirailonp. 17

DYNAMIQUE PIRAILONNE

C'est avec enthousiasme que les vingt-et-une adhérentes se retrouvent chaque lundi à dix heures dans la salle de judo sous la houlette de Simone Souvignet. Avec le nombreux matériel mis à notre disposition, nous réalisons des exercices de maintien en forme.

En cette année 2016, nous avons comme d'habitude organisé des retrouvailles avec nos collègues de Véranne



et été présentes à diverses animations avec le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et les associations locales: opération brioche et participation à des concours de boules.

Cette année est aussi particulière car le 26 novembre nous avons fêté les **40 ans de la Dynamique Pirailonne**. En présence de la fondatrice de l'association Thérèse Gamet, qui a soufflé les bougies, nous avons organisé un après-midi festif. À l'invitation de la présidente actuelle Monique Cellard avaient répondu les anciennes présidentes et monitrices.



C'est autour d'un buffet dînatoire que s'est terminée notre journée. Nous remercions Jean-Louis Bariot, maire, pour sa présence, ainsi que toutes les personnes qui, par leur prêt de photos, leur aide ou leur présence ont contribué au succès de cette manifestation.

LE SPORTING CLUB PIRAILLON



... est l'association de football locale créée en 1980. Soixante-quinze adhérents et une vingtaine de dirigeants entièrement bénévoles constituent le club.

Nombreux sont ceux qui se souviennent des débuts du SCP qui évoluait sur le terrain de la menuiserie, avec en guise de vestiaire des estafettes sans fenêtre. Nombreuses sont les anecdotes datant de cette époque. Ensuite, a été construit le terrain stabilisé et aujourd'hui les joueurs ont le plaisir d'exercer leur sport favori sur un terrain engazonné.

Le Club recrute dès 5 ans. L'intégration dans un groupe, le plaisir du jeu sont les priorités du SCP dans le respect des règles et de la discipline.

Notre objectif premier est de proposer une activité physique parmi d'autres à Saint-Julien et permettre au plus grand nombre de pratiquer le football.

Depuis quelques saisons, tous les jeunes de moins de 19 ans jouent en entente avec Bourg-Argental, ce qui a permis de maintenir des jeunes au club. Ils sont engagés en championnat de la Loire et jouent sur deux terrains, celui de Bourg et celui de Saint-Julien. Clément Batin encadre une équipe.

L'équipe mixte *Détente* créée en 2015 a un grand succès et le nombre de licenciés a largement évolué depuis ; l'idée est de partager un moment de convivialité autour du football sans compétition, seulement pour le plaisir du jeu.

Les entraînements ont lieu les lundis à partir de 18 h au stade. Des inscriptions sont encore possibles !

Le SCP peut aussi compter sur deux entraîneurs diplômés et expérimentés, Jean-Paul Granjon et Albert Sanchez. Grâce à leur travail, l'équipe *Seniors*

ne cesse de progresser dans le jeu, l'affluence au stade pour les rencontres en est une preuve. La présence de ces entraîneurs permet d'entretenir une certaine motivation, une ambiance studieuse et sympathique. Ce travail porte ses fruits, les résultats sportifs ne cessent d'évoluer, le SCP est actuellement second dans son championnat 3^{ème} division district.

Vingt-six joueurs constituent l'équipe seniors. Pourquoi ne pas créer une seconde équipe l'année prochaine ? Le club en parle... Pour cela une quarantaine de joueurs seront nécessaires.

Les entraînements ont lieu à Saint-Julien les mardis et vendredis à 19 h 30.

Le SCP profite de cette occasion pour remercier les 36 sponsors qui ont participé au succès de nos calendriers. Un grand merci aux Pirailons pour leurs soutiens lors de la vente annuelle.

Si vous souhaitez accorder du temps au fonctionnement de cette association merci de vous faire connaître auprès de Fabrice Dorel, président.

Le SCP vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Pour tous renseignements ;

Jeunes (- 5 ans gratuit),
+ Équipe Détente et
Loisir :

**Fabrice Dorel 06 24 33
01 22**

Seniors :

Jean-Paul 06 12 68 26 44



ASSOCIATION SPORTIVE LA BOULE DU TERNAY



... a eu l'immense plaisir d'avoir eu de nombreuses féminines qualifiées aux championnats de France à Thonon-les-Bains ; la première fut la toujours jeune Bernadette Bonnard dans la spécialité points, la deuxième est Brigitte Barrallon, elle aussi qualifiée pour les championnats de France en simple. Pour les non-initiés, les tournois de simple demandent une concentration et un mental important car il n'y a pas de réconfort ou de conseil d'équipier.

Localement nous félicitons Pascal Desseux qui arrive pour la deuxième année consécutive en finale du But d'honneur ; son vainqueur est un nouveau licencié au club de Saint-Julien, il s'agit du très léger

Jacques Berger. La partie fut un grand spectacle.

Contrairement à ce qui est perçu en compétition, ce sport demande de la résistance physique pour le tir à cadence rapide puisque c'est une course qui dure pendant cinq minutes en ayant l'objectif de toucher le plus de boules possible pendant la durée précisée précédemment. Cette épreuve correspond à une course de 1500 mètres mais il y a également le combiné qui allie le point et le tir.

Cette épreuve allie adresse et course et elle est exercée par les deux sexes et les compétitions sont soit hommes ou femmes ou encore mixtes ; d'ailleurs de nombreuses féminines pratiquent le sport boules.

Pour les personnes d'un âge avancé le point demande la même concentration que

du tir à l'arc. En conséquence, ce sport peut se pratiquer par des individus jeunes ou des retraités.

Chez nous l'ambiance est si chaleureuse que nous accueillons de très nombreux Ardèchois, Maclaires, Saint-Appolinaires et même les Bourguisans ! N'hésitez pas, venez vous distraire en effectuant un effort physique selon vos possibilités. Contactez le président de notre association locale M. Nicolas Tillmann ; il se fera un plaisir de vous renseigner.

04 69 68 45 78

Bernadette Bonnard ▶



VÉLO CLUB PIRAILLON



a organisé durant la saison 2016 la 3^{ème} édition de la randonnée route *La Pirailonne*, la 2^{ème} *Montée chronométrée de Saint-Julien-Molin-Molette* et la première édition de la *Grimpée cycliste Pierre Latour* à Burdignes parrainé par Pierre Latour, coureur cycliste professionnel au sein de l'équipe AG2R.

La randonnée *La Pirailonne* qui s'est déroulée le dimanche 22 mai fut victime d'une météo exécrable et ne rassembla que seulement quinze coureurs inscrits.

La 2^{ème} édition de la *Montée chronométrée de Saint-Julien-Molin-Molette* a vu une légère augmentation du nombre d'inscrits avec 23 coureurs.

Pour sa première édition, la *Grimpée*

cycliste Pierre Latour a rassemblé une trentaine de coureurs.

Le premier Trophée V.C.P. (classement par point des deux montées chronométrées) a été remporté par Cédric Richard qui est également le vainqueur des deux montées.

Les organisations du Vélo Club Pirailon pour l'année 2017 :

la nouveauté de cette année sera l'organisation de la **Coupe Rhône-Alpes-Auvergne de Cycle-balle** au gymnase de Saint-Sauveur-en-Rue le dimanche 22 janvier à partir de 11 h ;

la 3^{ème} *Montée chronométrée de Saint-Julien-Molin-Molette* se déroulera le samedi 9 septembre. Le départ est prévu rue de la Madone. Le premier



coureur prendra le départ à 14 h, puis les coureurs partiront toutes les 2 minutes ;

La seconde édition de la *Grimpée cycliste Pierre Latour* le samedi 7 octobre à Burdignes; premier départ prévu à 14 h, puis les coureurs partiront toutes les 2 minutes.

Olivier Chaprier - 06 67 57 14 89

vcpirailon@gmail.com.

www.veloclubpirailon.e-monsite.com

合氣道 AïKIDO

art martial japonais

Trouvant ses sources dans la tradition martiale japonaise, l'Aïkido, sous l'impulsion de O Sensei Morihei Ueshiba (1883-1969), devint une discipline personnelle adaptée à notre temps. Art pacifique par excellence, l'Aïkido fonde son geste sur la recherche d'harmonie avec l'autre. Il

exclut toute compétition et ne tend pas à développer l'agressivité.

L'Aïkido transforme l'énergie de l'agression en énergie créative.

«L'Aïkido, disait le fondateur, n'appartient à personne, c'est une Voie au service des hommes du monde entier». Le Maître expliquait ainsi que l'Aïkido n'était déjà plus, à sa naissance, japonais mais universel.

L'Aïkido est un *Budo* (*Bu* signifie *arrêter la lance*, *Do* : *la Voie*). L'Aïkido,

c'est la «Voie pour arrêter les armes». Ainsi, il porte une signification de paix.

Enfants <14 ans (Inscription possible dès 5 ans) : mardi de 17 h 30/18 h 30

Ados >14 ans : mardi 18 h 30/19 h 45

Adultes : mardi 19 h 45/21 h et vendredi 19 h 45/21 h 15

Dojo de Saint-Julien-Molin-Molette 2^{ème} étage salle des fêtes

Anne Lebranchu : 06 71 91 17 45 et

Frédéric Naime : 06 11 14 30 28

LE RÊVE DE LA LUCIOLE



est un espace d'exploration des arts du corps et de l'être.

Exploration Martiale & Yoga

La recherche que nous proposons s'appuie sur deux axes : les arts anciens de traditions martiales, et la voie du Yoga Shivaïte du Cachemire. Cet enseignement s'adresse à toutes les personnes disposées à s'engager sur une voie de recherche intérieure et désireuses de pratiquer des arts de vie en accord avec les fonctionnements fondamentaux de l'être humain.

Que ce soit pour les arts martiaux ou le Yoga, les cours sont ouverts à tous. Aucun niveau de compétence n'est requis, simplement votre envie

de découvrir et de partager. Les cours peuvent être intégrés tout au long de l'année. Poussez la porte et venez essayer !

Cette année nous vous proposons des ateliers de **Yoga du Cachemire** un dimanche par mois. Voici les dates pour 2017 : 8 janvier (9h30-12h30), 12 février (9h30-12h30), 19 mars (10h-16h), 9 avril (9h30-12h30), 14 mai (9h30-16h). Et nous finirons par un stage de 3 jours les 3, 4 et 5 juin, au Domaine du Taillé, en Ardèche.

Les P'tis Yogi : Ce cours s'adresse aux 6-10 ans et il est hebdomadaire. C'est une belle occasion pour les enfants de découvrir ce qu'est le yoga par le biais du jeu.

Relaxation pour les femmes enceintes

Un temps pour se poser, pour se relaxer, profondément, et accueillir pleinement le sentiment d'être maman. Une séance qui allie parole,

énergie et massage. Un moment tout doux pour vous et votre bébé.

Les cours et leurs horaires

Wing Chun & exploration martiale : lundi 20h-21h45

Yoga du Cachemire : mercredi 18h30-20h15 et un dimanche par mois + un stage de 3 jours en juin

P'tis Yogi : mercredi 17h-18h15

Relaxation femmes enceintes : séances individuelles.

Tous les cours se déroulent à la salle du dojo, 2^{ème} étage de la salle des fêtes.

Infos et inscriptions sur notre site internet. Vous pouvez également, via le site, vous inscrire à notre lettre d'info, ce qui vous permettra de recevoir régulièrement le détail de nos activités.

Site : www.lerevedelaluciole.fr

Mail : contact@lerevedelaluciole.fr

Tél : Philippe 06 85 244 244

LA PÉTANQUE PIRAILLONNE

Créée en 2016 par Denis Tourton (dit *Milou*) et quatre de ses amis du camping, cette nouvelle association a déjà organisé en juin un concours malheureusement annulé pour cause de pluie. La deuxième tentative en septembre, malgré une météo menaçante, a affiché complet avec des doublettes venues d'Ardèche, de Haute-Loire, d'Isère, du Rhône et de la Drôme... Ces deux concours deviendront donc des dates fixes à retenir au camping de Saint-Julien.

Le président remercie la municipalité pour le prêt du matériel qui a permis de démarrer avec une structure de qualité.

AMIS DU CAMPING DU VAL TERNAY



Activités 2016 :

Repas collectif les samedis suivis d'un concours de pétanque gratuit l'après-midi. Soirée karaoké les samedis soirs. Cette année, nous avons organisé deux vide-greniers : le **10 avril** et le **16 octobre**.

Camping Val Ternay

Ouvert du 15 avril au 15 octobre
Location de chalet, mobil-homes
Snack-bar ouvert tous les jours, piscine chauffée, aire de jeux d'enfants, jeux de boules, ping-pong, rivière à truite.

06 82 47 75 09

04 77 74 65 87

valduternay@yahoo.fr



LES SAINT-JULIEN DE FRANCE

Créée en juillet 2009 sous la présidence de François Tiollier, maire, l'Association des Saint-Julien de France a pour but de rencontrer les autres Saint-Julien afin d'encourager et développer les échanges culturels, touristiques et présentant un caractère d'intérêt général entre les membres des villes et villages *Saint-Julien*.

Pour le week-end de la Pentecôte, vingt-et-une personnes ont fait le déplacement jusqu'au 12^{ème} Rassemblement des Saint-Julien de France à Saint-Julien-sur-Bibost dans le Rhône

où l'accueil, comme à l'accoutumée, a été très chaleureux et riche en amitiés.

Le prochain rassemblement aura lieu en 2017 à Saint-Julien-sur-Garonne et nous espérons que notre Saint-Julien sera, une fois de plus, bien représenté pour sa 13^{ème} participation.



À Saint-Julien-sur-Bibost

LA TRISANDE

Les TAP : danse contemporaine avec Delphine Gaud

Animation de 6 séances d'**initiation à la danse contemporaine improvisée** avec les CM1-CM2 ; avec Naomé, Kian, Lilas, Noelyne, Charlotte, Emmanoé, Alix, Emma, Enzo, Roxane, Morgan, Marion, Simon, Saina, Camille.

La danse permet de connaître son corps, de s'exprimer, d'observer, de se repérer dans l'espace, de moduler son énergie et nuancer sa façon de bouger, de jouer et prendre du plaisir, d'entrer en contact avec les autres, de communiquer et d'apprendre à vivre ensemble.

Je me suis, depuis deux ans, peu à peu approprié ce temps du TAP où tout était à construire ; ce n'est ni un espace scolaire, ni une pratique de club et il a fallu trouver – et pour l'intervenant, et pour les enfants – l'identité de ce moment partagé. Il faut malgré tout y instaurer un cadre clair et énoncer des principes du vivre-ensemble qui, une fois mis en place, sont intégrés par les enfants, ce qui leur permet ensuite de s'approprier ce qu'on leur propose et de gagner en autonomie. Ce lieu de

découverte est pour l'enfant un lieu où il peut ressentir la liberté de participer ou d'observer ou de se reposer s'il en a besoin. Lorsque les règles sont posées et que la relation enfants-intervenant est établie, on constate qu'il se passe beaucoup de choses et que les enfants évoluent dans la pratique à leur rythme. Ce groupe a été très participatif et même les plus timides ont montré qu'ils pouvaient s'engager dans la danse sous le regard bienveillant des autres enfants. Ça a été un vrai plaisir de les voir petit à petit, gagner en confiance, développer des habiletés et une facilité à se mouvoir et de les accompagner dans l'expression de leur créativité.

Merci à Mme Bancel et à Marie-Ange pour leur présence aux séances et pour l'accueil de Magali, Cathy et Céline.

D. Gaud

(Delphine participe aussi cette année aux Tap des écoles élémentaires de Maclas et de Malleval.)

Les Ailes de Bernard

L'**atelier mensuel de danse et Body-mind Centering®** est ouvert à toute personne qui souhaite pratiquer ou découvrir le mouvement dansé à partir de la connaissance du corps, il n'est pas nécessaire d'avoir des pré-requis en danse. En hiver l'atelier se déroule au dojo de Saint-Julien. Il est possible d'intégrer le groupe ou de venir ponctuellement tout au long du cycle des dix séances proposées.

Venez essayer!





AFN

En cette nouvelle année, les Anciens d'Algérie et d'Afrique du Nord fêteront le **54^{ème} anniversaire** de la fin de la guerre en Algérie. Comme toutes les années, nous le célébrerons le dimanche 19 mars par une cérémonie au monument aux morts de la commune en mémoire de tous nos disparus.

Malgré la perte, en cette année 2016, de deux de nos membres – Jean Pichon et Jean Magnard – les vingt-huit membres de notre association continueront à être présents à toutes les manifestations et commémorations de la commune.

Au programme de cette année : nous renouvellerons notre repas annuel du



19 mars afin de permettre la réunion à cette occasion de tous nos membres et de leurs épouses autour d'un repas convivial. Nous envisageons aussi cette année l'organisation d'un **concours de belote** à la salle des fêtes de Saint-

Julien le **dimanche 15 octobre**. Et enfin comme depuis plusieurs années, nous participerons au repas des comités des cantons de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux courant septembre.

L'ASSOCIATION DES AMIS DU VAL DU TERNAY

... œuvre toute l'année pour proposer des moments de détente et de rencontre auprès des résidents de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante).

Nous fêtons les anniversaires en offrant un cadeau personnel et une petite fête bimensuelle avec gâteaux et boissons.

Nous faisons intervenir des chanteurs et des danseurs, nous effectuons également des rencontres intergénéra-

tionnelles (avec les enfants de l'école), ou avec les EHPAD environnantes.

Elle participe également à l'achat de matériel pour les activités et lorsque le temps le permet, nous effectuons des sorties pique-nique, visite (safari-parc de Peaugres), restaurant...

Ces projets ont été réalisables grâce aux bénéfices de notre concours de belote qui se déroule chaque année le dernier dimanche de novembre. Nous vous invitons à nous rejoindre (suivant vos disponibilités) pour agrandir notre groupe, apporter votre bonne humeur et votre savoir-faire (Tricots, bricolage, jeux de société et chansons...).



Les résidents apprécient ces moments de convivialité, de partage et les discussions avec des personnes extérieures à l'établissement.

ESTOGO

Entraide Solidarité Togo



Toute nouvelle association, **Estogo a organisé une première soirée-repas réussie le samedi 17 décembre à la salle des fêtes.**

Estogo se propose ici :

- des activités et levées de fonds ;
- récolte de matériel sanitaire, informatique, etc. ;
- partager la culture togolaise à travers des expositions et organisations de fêtes-repas ;
- organiser un envoi de matériel par

conteneur au moins une fois par an.

Estogo se propose là-bas (au Togo) :

- des actions sanitaires et sociales (accès à l'eau potable, assainissement) ;
- des actions éducatives (soutien à l'apprentissage, protection des enfants, recherche de parrainages) ;
- des actions économiques (accès aux micro-finances, bourses aux démarrage, développer l'esprit de solidarité, d'entraide logistique, d'échange d'expériences et de savoir-faire entre les bénéficiaires des projets de l'Association).

Pour réaliser tous ces projets, nous aurons besoin de votre soutien. Rejoignez-nous en devenant membre actif, en apportant une aide matérielle,



en participant bénévolement aux activités de levée de fonds, par vos précieuses suggestions, à votre manière et à votre discrétion...

Estogo, association humanitaire
1 rue du Faubourg 42220 SJMM
04 77 51 51 71 - 06 03 74 18 80
estogo2000@gmail.com
www.estogo2016.fr

ADMR



Malgré un début d'année 2016 plutôt difficile pour tous: démission de la présidente, recrutements puis planification et accompagnement de nombreux remplacements... la petite équipe de bénévoles et les aides-à-domicile ont assuré de leur mieux le service aux personnes.

L'Association de Saint-Julien intervient sur les communes de Colombier, Graix et Saint-Julien auprès des personnes âgées et/ou handicapées.

Le travail des aides à domicile consiste bien souvent à faire le ménage, préparer les repas... Mais entrent aussi dans leurs attributions, l'accompagnement pour les courses, les promenades et sorties à l'extérieur, une participation à des jeux de société ou de la lecture.

Un service TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) apporte aide et soutien aux familles avec enfants de moins de 16 ans, en cas d'hospitalisation, de naissance ou tout

simplement pour aider la famille à gérer le quotidien.

Si vous ne pouvez assurer le repas, le ménage... chez vous, le service « Qualité de Vie » peut vous aider. Tous ces services sont assurés par du personnel qualifié.

Si vous êtes seul(e), éloigné(e) dans la campagne, avec des difficultés de mobilité, un service de Téléassistance peut vous sécuriser. Contacter l'ADMR, le responsable Filien peut vous conseiller avant d'installer un appareil qui vous permettra de donner l'alerte en cas de problème (Chute, bruits inconnus dans la maison...).

Une équipe d'animation organise, une fois par trimestre, un repas pour les personnes aidées. L'après-midi est réservé à la détente : chants, danses, recueil des souvenirs...

Nos campagnes de recherche de bénévoles pour étoffer l'équipe n'ayant pas porté leurs fruits, à partir du 1^{er} janvier 2017 l'association de Saint-Julien rejoint celle des Trois Vallées à Bourg-Argental.



Les secrétaires administratives reçoivent vos dossiers et traitent vos appels. Nouvelles coordonnées :

ADMR Les Trois Vallées, 11, place de la Liberté 42220 Bourg-Argental
Tél : 04 77 39 79 51
msles3vallees@fede42.admr.org

Permanences téléphoniques :

Le matin : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 - L'après midi : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

Si vous tombez sur le répondeur, laissez au moins votre nom et votre lieu de résidence. Le secrétariat reprendra contact avec vous.

Ouverture au public : lundi de 8h30 à 11h30 - jeudi de 8h30 à 11h30.

Au nom de l'ADMR, nous vous souhaitons une bonne année 2017 !

CERCLE JEANNE D'ARC



Cette société, créée en 1905 et qui va fêter son 112^{ème} anniversaire est la plus ancienne et plus importante de Saint-Julien-Molin-Molette vu le nombre de ses sociétaires (152). Le conseil d'administration s'est rajeuni avec l'entrée de deux jeunes de la commune.

Le cercle est ouvert tous les jours à partir de 16h30 pour pratiquer différents jeux : pétanque, boule lyonnaise, coinche, marche, etc.

À la coinche, le cercle possède d'excellents joueurs qui font partie des meilleurs du Pilat mais aussi des malheureux comme Jean Barou et Jean-Louis Bernon qui ont pris une Fanny en 3 passes : 0 à 2150 pts ! Félicitations à Joseph et Pascal, les deux champions !

Le loto du 4 décembre a battu les records de participation : 120 joueurs et 1270 cartons vendus.

Location grande salle (120 pers.) : 230€ + chauffage si besoin. Location petite salle (35 pers.) : 70€.
Réservation : Raphaël Richard 06 09 28 13 32



▲ Les participants à l'assemblée du 111^o anniversaire

La jeunesse au Cercle ▶

Dates des manifestations en 2017 :

- Concours de belote : 19 mars
- 112^{ème} anniversaire : 25, 27 et 28 mai
- Concours de pétanque de la Vogue : lundi 14 août
- Concours inter-sociétés Colombier-Saint-Julien : samedi 19 au 26 août
- Challenge Jean-Pierre Chomérat : samedi 9 septembre
- Loto : dimanche 3 décembre



Les finalistes du concours du 111^o anniversaire ▲

Les habitués de la Fanny ▼

Le trésorier Nanou Girodet, vendredi 23 décembre à la maison de retraite offre papillotes et apéritifs aux résidents de la part du Cercle. ▶



JOIE DE VIVRE

Depuis un an et demi, le club *Joie de Vivre* a quitté son ancien local de la rue Vieille et s'est installé au premier étage de la salle des fêtes. Grâce à la générosité de la municipalité, l'association bénéficie d'un espace confortable, spacieux, aéré et fonctionnel qui facilite l'organisation de rencontres, manifestations et autres activités festives. Aujourd'hui, l'état des finances permet aux adhérents de bénéficier de nouvelles animations et d'une journée hebdomadaire supplémentaire de rassemblement.

La présidente, Bernadette Faure ne néglige aucun détail pour assurer l'accueil, l'amitié, la convivialité auprès des sociétaires. Elle peut compter sur l'appui du conseil d'administration pour perpétuer cette ambiance.

Au cours de l'exercice s'est déroulée l'assemblée générale et le tirage des Rois, des séjours dans le sud-ouest et à Rosas (Espagne), un repas animé par Michel Monaco, une rencontre avec le club *Loisirs-Amitiés* de Colombier-Graix, et d'autres festivités pour le plus grand bonheur de la centaine d'adhérents.



▲ La rencontre entre les clubs de Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier et Graix dans les nouveaux locaux de la Joie de Vivre.

Le club *Joie de Vivre* fonctionne tous les lundis et jeudis à partir de 14h30. Une petite collation et une boisson sont offertes gracieusement à chaque permanence. Bientôt une plateforme élévatrice permettra aux personnes à mobilité réduite de rejoindre le contingent des membres grâce à une heureuse décision du conseil municipal.

Le dimanche 15 janvier 2017 aura lieu le concours de belote à la salle des fêtes. Un voyage en Crête (départ garanti) sera organisé du 14 au 20 mai 2017. Des places sont disponibles pour les retraités ou autres personnes intéressées.

Claude Bonnard

Renseignements : 06 51 28 66 31

RADIO D'ICI fête ses vingt ans

Avec ses vingt printemps, Radio d'Ici est, comme on dit, *dans la fleur de l'âge*. Qui aurait pu dire, au début des années 80, que ces exceptions culturelles françaises que sont les radios libres trouveraient à faire leur nid dans le paysage médiatique ? Et non seulement elles résistent aux pressions commerciales mais elles se distinguent par leur petite musique singulière. Au milieu du fracas et de la violence qui dominent l'information en ce début d'année, n'est-il pas important de se référer aux valeurs essentielles de l'humanité que l'on retrouve dans les gestes et les paroles les plus quotidiens ? C'est ce à quoi tendent la plupart des radios locales avec plus ou moins de bonheur mais avec obstination. Il en existe plus de 600 en France. Il en est qui disparaissent par manque de moyens ou d'autres raisons tandis que d'autres se créent, en milieu urbain ou rural et ça prend ou pas comme de jeunes pousses fragiles. De l'enthousiasme des pionniers, tous bénévoles, il reste la passion à laquelle s'est ajoutée au

fil du temps l'expérience et le professionnalisme. Aujourd'hui, la réussite d'une radio dépend pour beaucoup de ce subtil composé fait de salariés compétents et de bénévoles passionnés. Les uns s'enrichissent au contact des autres. Souvent, ce sont des bénévoles qui deviennent salariés et ces derniers restent toujours plus ou moins bénévoles.

Alors que les peuples en souffrance tendent au repli sur soi et au manque de générosité, pour ne pas dire d'humanité, il est bon d'entendre des voix dissonantes qui éveillent en nous *ce petit morceau d'éternité qu'on porte en soi...*

S'il y a une chose dont nous sommes fiers, dans nos radios en général, et à Radio d'Ici en particulier c'est de participer, à notre échelle, à cette nécessité fondamentale de rencontre, d'échange et surtout d'empathie qui nous font devenir meilleurs. Et c'est rendu possible par vous. Vous qui un

Photo Jean Gabard



jour avez poussé les portes de nos studios de Saint-Julien-Molin-Molette ou d'Annonay pour nous dire bonjour, nous faire partager une idée, un sentiment. Vous qui vous êtes intéressés à notre activité ou qui le ferez peut-être un jour. Pour tout cela et d'autres choses à venir vous serez les bienvenus un jour du printemps prochain à fêter ces belles vingt années d'aventure collective. En attendant, rendez-vous sur les ondes avec cette petite musique singulière qui nous caractérise.

04 77 51 57 45

Mail : bureau@radiodici.com

Site : www.radiodici.com

AMICALE DES SAPEURS- POMPIERS

Nouvelles recrues

Le CIS a recruté deux personnes qui vont venir renforcer les rangs. Ils ont pour l'instant validé le module SAP (Secours À Personnes) et devront clore leur formation initiale durant le premier trimestre 2017.

Les deux nouvelles recrues ▼



Nicolas Ramos, voyage à Paris

Le 16 juin, le sergent Nicolas Ramos a été honoré par la Fondation de France.

C'est accompagné de son épouse Sonia et du commandant Florence Rabat que Nicolas s'est rendu à Paris à la Maison du Sapeur-Pompier pour recevoir le Prix de la Fondation Giacinto Accornero. Ces distinctions sont remises aux sapeurs-pompiers qui ont été touchés par les affres de la vie. Nicolas et Sonia Ramos combattent au quotidien pour lutter contre la placiocéphalie-brachycéphalie (déformations crâniennes du jeune enfant) dont est atteint leur fils Joshua. Ce petit bonhomme de 30 mois a porté une orthèse crânienne comme traitement pendant 19 mois. Si Joshua ne porte plus son orthèse, il est encore aujourd'hui en soin.

Nominations

Les pompiers volontaires participent en permanence à des stages ; cet engagement a été récompensé par la nomination de Raphaël Berne, Christopher Mathevet et Yoann Gache au grade de caporal.

La médaille des 25 années de service a été décernée à Vincent Meunier et Michaël Dorel, les galons de sergent-chef et la médaille des 20 années de service à Dimitri Odouard.



Camion-Citerne Rural

Depuis le mois de novembre nous avons un CCR (Camion-Citerne Rural) en remplacement du FPT. Ce camion sera très utile en période hivernale car il est équipé de quatre roues motrices. Ce camion a une capacité de 3000 litres et d'une cuve avec du mouillant pour faire de la mousse et peut éteindre tout type de feux ; il a bien d'autres fonctions comme faire du balisage pour les accidents de la route, sauvetages, etc.

Comme chaque année le **centre de secours et d'incendie recrute** des hommes ou femmes : tout le monde peut s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire, jeunes et moins jeunes (entre 16 et 55 ans). Une fois sauté le pas, les nouveaux sapeurs-pompiers volontaires sont formés pour être opérationnels en interventions. Alors n'hésitez pas rejoignez-nous...

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le chef de centre Gilles Mathevet au **04 77 51 56 72**

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles est une association qui finance en partie ou en totalité les sorties, les projets éducatifs et culturels présentés par l'équipe enseignante, lors de l'assemblée générale.

Les ressources proviennent des manifestations proposées durant l'année telle que *La Molinette* (1^{er} dimanche d'octobre), Carnaval et la Fête de l'école. Nous invitons tous les habitants à participer à nos manifestations. Cette année nous allons organiser une matinée qui se déroulera sur la place le 7 mai 2017.

La Molinette a eu lieu en octobre avec 546 marcheurs dont 49 enfants. La majorité des randonneurs ont été ravis des parcours et ravitaillements. Nous avons une légère baisse de participants cette année. Merci à tous les marcheurs.

La Fête de Noël aura lieu le 10

décembre. Durant cet après-midi : spectacle des enfants, petits ateliers et jeux, et goûter offert par la municipalité.

Nous remercions les parents d'élèves qui donnent de leur temps et des idées pour l'association.

Tout le monde est le bienvenu.

Composition du bureau pour cette nouvelle année scolaire :

Président : Christophe Martin. Vice-présidente : Nadège Rivoire. Secrétaire : Marlène Berne. Vice-secrétaire : Sonia Plasson. Trésorier : Nans Perrin. Vice-Trésorière : Gaëlle Fraisse. Membres : Florence Sauvignet, Claudine Tardy, Élisabeth Michel, Christine Robin, Peggy Bochet et Sonia Ramos.

BIEN VIVRE À SAINT-JULIEN- MOLIN-MOLETTE ET COLOMBIER

a pour objet social la défense du cadre de vie de nos deux villages. Elle est forte aujourd'hui d'une vingtaine de membres. Depuis deux décennies, son activité a consisté à se battre contre la carrière Delmonico-Dorel dont l'exploitation provoque de graves nuisances pour les riverains et entrave tout autre développement local, alors que les atouts touristiques et patrimoniaux de nos villages ne sont pas négligeables.

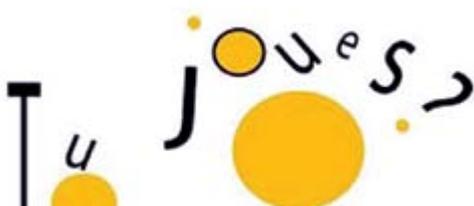
Beaucoup d'habitants pensaient que l'exploitation devait prendre fin en 2020, mais une nouvelle demande d'extension de la carrière, d'abord annoncée avec un triplement du tonnage extrait, a amené notre association à se remobiliser. Elle s'est donc associée au Collectif des habitants et riverains qui s'est constitué spontanément à l'annonce de l'extension. Elle a participé aux manifestations du collectif et soutenu ses actions, elle continuera à lui apporter son expérience et à porter, si besoin, ses démarches administratives et juridiques.

Rejoignez-nous si vous partagez notre espoir d'un meilleur cadre de vie pour les habitants de nos villages.

Association Bien vivre à Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier

Siège social : Mairie de St-Julien-Molin-Molette 42220

Contact : bienvivre.pilat@free.fr



... est joueuse, comme vous, non ?

Figurez vous qu'ici, dans le Pilat, il existe un petit nid douillet fait de rires, de cartes aux trésors, de dés aux multiples facettes et de plateaux enchantés qui portent nos imaginaires au-delà de nos plus beaux rêves...

Mais laissons la fée Clochette à son monde merveilleux et Dora à ses explorations fantastiques et n'oublions pas que jouer est une activité des plus sérieuses !

Pour cette année écoulée, nous avons poursuivi cette pente glissante et enivrante du jeu délivré à toutes et à tous. Nous sommes toujours présent(es) pour les Temps d'Accueil Périscolaires de certaines communes, autant qu'auprès des résident(es) du FAM¹ du Pilat et de celles et ceux du CADA² de Péage-de-Roussillon. Nous avons également pu intervenir dans le cadre des nouveaux espaces de rencontre enfants-parents, mis en place depuis septembre 2016 par la CCMP³ et serons dès le premier trimestre 2017 en accompagnement ludique et psychomoteur avec le RAMPE⁴.

L'année 2016 a été riche en démarches de formation. En effet, *Tu joues ?* a fait intervenir trois structures : en janvier, les membres de l'association ont pu profiter d'une journée de travail avec *Et colégram* de Bourgoin-Jallieu, autour de la fabrication de jeux en matériaux de récup' ; puis *Égaligone* est venue présenter le programme *ÉgaliJouets*, qui traite des questions d'éducation, de sexisme et de jeu ; enfin, c'est en septembre, après deux interventions remarquées lors des dix ans du RAMPE à l'automne 2015, puis de la Fête du Jeu en mai 2016, que le CREFAD⁵ est revenu transmettre tous les ressorts du dispositif porteur de paroles à dix bénévoles enthousiastes !

Tout cela ne serait pas possible sans l'implication de bénévoles chevronné(e)s, épaulé(e)s par deux salariés à temps partiel. Et l'activité ne manque pas ! Malheureusement, l'association va



devoir mettre fin à certains volets de son activité car les nombreux frais ne permettent pas de maintenir un emploi stable.

Enfin, *Tu Joues ?* s'est plus que jamais inscrite dans la vie pirailonne puisque, non seulement elle poursuit les animations mensuelles du mercredi, mais vous aurez également noté la présence de soirées jeux, certains jeudis, au Bar des Arcades. Le point d'orgue de cette année passée : la **Fête du Jeu du Pilat** sur la place Bancel qui a accueilli plus de 500 personnes en quelques heures !

Elle a été l'occasion d'accueillir les jours précédents Daniel Descomps et son exposition de « jouets rustiques », dans les locaux mis à disposition par la mairie et le syndicat d'initiative. L'engagement des bénévoles et le partenariat avec la bibliothèque nous a permis d'accueillir l'ensemble des scolaires de Saint-Julien qui ont pu profiter d'un atelier de fabrication de buses et de mirlitons, résonnant le soir dans les rues du village. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les résidents et résidentes des maisons de retraite de Saint-Julien et de Bourg. Cette rencontre autour des jouets nous a permis d'évoquer des souvenirs d'enfance ! N'hésitez pas à vous balader sur www.tujoues.fr, pour vous retrouver en image ou en paroles !

2017 laisse présager mille et une parties en tous genres, vous pouvez déjà noter :

- les mercredis de Saint-Julien : tous les 2^{èmes} mercredis du mois, à la salle des fêtes de 16h30 à 18h30 ;
- au Bar des Arcades : les 1^{ers} jeudis du

mois (sauf le 2^{ème} de mars), de 18h à 20h ;

- la journée festive à l'Espace Déôme : samedi 11 février, dès 15h ;
- la 4^{ème} Fête du Jeu du Pilat : Maclas, maison des associations, le samedi 20 mai dès 15h ;
- et bien d'autres !

Nous vous conseillons de surveiller l'*Indispensable* et autres bulletins d'infos plus ou moins locales, ainsi que le site internet de l'association.

- Parce que jouer nous permet de nous rencontrer et de construire des liens avec des personnes de cultures, de milieux et d'âges différents ;
- parce que jouer peut nous faire grandir ou régresser avec plaisir ;
- parce que jouer c'est bon pour le moral et conseillé pour la santé !

L'association *tu joues ?* aménage et anime des espaces de jeu et crée des moments de convivialité autour des activités ludiques.

Tu Joues ? est toujours preneuse de soutiens, alors si l'aventure de « bénévoles ludiques » vous tente, n'hésitez pas à nous contacter :

association.tujoues@gmail.com
04 777 977 04
www.tu.joues.fr

¹ Foyer d'Accueil Médicalisé

² Centre d'Accueil pour Demandeurs et Demandeuses d'Asile

³ Communauté de Communes des Monts du Pilat

⁴ Relais Assistantes Maternelles

⁵ Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation et au Développement

SYNDICAT D'INITIATIVES

Accueil et information touristique été 2016

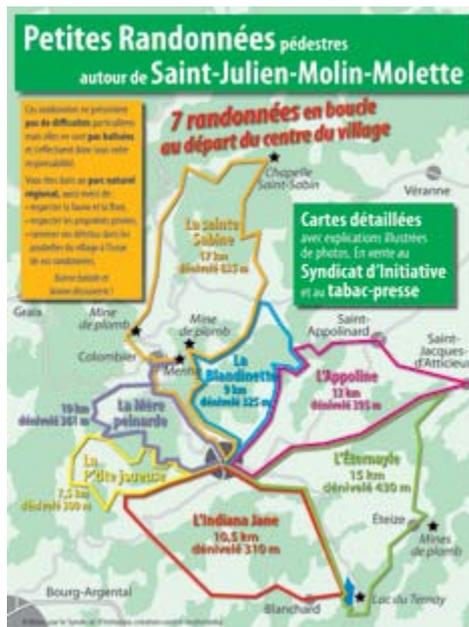
Avec **1529 visiteurs** enregistrés à la Maison des Associations, c'est une forte **augmentation** du nombre de visiteurs par rapport à l'an dernier, avec une mention spéciale pour le mois de septembre.

Plus de la moitié des visiteurs sont venus pour voir les expos de In & Off et les différentes expos qui se sont succédé. Les retombées en termes de visiteurs de l'expo In & Off sont considérables. On compte une majorité de Piraillois mais également beaucoup de personnes de la région Rhône-Alpes et des villages des alentours (Pélussin, Maclas, Véranne, Saint-Étienne, Lyon...).

En ce qui concerne les touristes, leur demande se porte principalement sur les randonnées, VTT, les activités sportives et culturelles, les sites à visiter. Principalement venus de la région Rhône-Alpes, quelques touristes d'autres régions se sont présentés : Limousin, Normandie, Ile de France, Aquitaine, Paca, Alsace, Midi-Pyrénées...

Le patrimoine de Saint-Julien-Molin-Molette attire également les touristes avec entre autre une très belle exposition réalisée dans le cadre des **Journées européennes du Patrimoine** par l'association **Patrimoine Piraillois**.

Comme chaque été, de nombreux pèlerins de Saint-Jacques venus de tout horizon (France, Allemagne, Suisse, Belgique, Angleterre, Pays-Bas...) sont également passés à l'office pour des renseignements.



De fait si l'expo In & Off est toujours un formidable vecteur d'attraction et d'intérêt pour le village, Saint-Julien a de nombreux autres atouts à faire valoir. Nous avons constaté l'an dernier que les balades et randonnées étaient clairement une des principales raisons de visite dans notre village, dès lors, afin d'offrir aux visiteurs le meilleur des deux mondes : balades et expos, nous avons renforcé cette année l'offre des petites balades en boucle autour de Saint-Julien dont trois intitulées les *Balad'Art* qui proposaient une expo dans un lieu d'étape sur le circuit.

Ces balades complètent celles déjà existantes proposées par le Parc du Pilat. Les parcours sont matérialisés sur des petites cartes agrémentées de photos et de commentaires sur le circuit. Ces balades et les cartes ont été créées par Gilles Busca que l'on remercie

vivement. Avec plus de 150 cartes vendues au SI et au bureau de tabac, l'opération a été un franc succès.

Enfin, fidèle à la tradition – et on profite de cette opportunité pour remercier toute l'équipe des bénévoles du SI, le Comité des Fêtes qui nous a prêté son matériel et la troupe du Théâtre d'Ici et l'artiste D'Jen qui ont contribué à l'animation de la soirée –, le SI a organisé les festivités du 8 décembre où un public nombreux a partagé vin chaud et papillotes dans la bonne humeur.



Exposition In & Off

Pour sa 6^{ème} édition, l'exposition a connu de nouveau un beau succès, fidèle à la renommée culturelle et artistique du village, elle présente à un public amateur d'art des artistes régionaux, nationaux et internationaux ; une très belle manifestation attendue chaque année. Toujours installée en plusieurs lieux différents, dont principalement la Maison des Associations, l'ancienne boucherie Royer, la mairie, les expositions présentant les œuvres de plus de 50 artistes se sont succédé du 2 juillet au 28 août. Beaucoup d'habitues des précédentes éditions se sont représentés.

La plupart des personnes venant pour la première fois ont su l'existence de *In & Off* par le bouche à oreille mais également sur internet, les liens sociaux, le site de Saint-Julien et par la presse (*Le Progrès*, *le Dauphiné Libéré*, *le Réveil*, *l'Indispensable...*), les revues spécialisées art que l'on remercie ici.

La fréquentation en forte hausse de septembre s'explique par un dispositif d'accueil totalement opérationnel et par un riche programme d'expositions continuant la dynamique de l'été et se terminant par le week-end des Journées Européennes du Patrimoine.



« À LIVRE OUVERT »

Bibliothèque municipale

Le livre est mort ? Pas sur nos étagères ! Notre bibliothèque est un lieu de rencontres et de découvertes, pour tous les âges de la vie ou presque (il faut tout de même pouvoir monter un étage à pied) et parfois d'animation joyeuse et de papotages.

Qu'avons-nous fait en 2016 ?

D'abord nous avons assuré les ouvertures hebdomadaires, sans changement par rapport aux années précédentes. Rappelons que nous sommes ouverts tous les dimanches matins, sauf quelques dimanches de fêtes, ce qui semble particulièrement apprécié de nos lecteurs. Nous avons accueilli chaque mois en périodes scolaires les cinq classes de l'école de Saint-Julien. Les enfants viennent en compagnie de leurs enseignants fureter dans nos bacs et nos étagères pour choisir chacun un ou deux livres à emporter à l'école et à la maison. Ils peuvent aussi écouter et voir des histoires contées par un bénévole assisté d'une *kamishibai*. De quoi s'agit-il ? D'une sorte de livre-théâtre où des dessins de grand format défilent dans un castelet, tandis que le conteur déroule le récit et les dialogues.

Nouveauté de cet automne : un équipement de banquettes et de poufs pour écouter plus confortablement (voir photo). L'association a investi dans les blocs de mousse et une couturière-lectrice a proposé ses services pour les habiller joliment. L'équipe de la



bibliothèque et les petits lecteurs la remercient chaleureusement.

Se prépare pour 2017 :

un transfert de la gestion de la bibliothèque de la commune vers la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP). Chaque commune contribuera au budget communautaire des bibliothèques à proportion de sa population et tous les habitants pourront avoir accès aux fonds des douze bibliothèques et médiathèques de la CCMP. L'inscription devient gratuite dès maintenant. Il reste beaucoup de détails pratiques à régler, en particulier la mise en réseau informatique de tous les catalogues, la mise en place de navettes pour faire circuler les documents entre les différentes bibliothèques et médiathèques du territoire, l'harmonisation des fichiers de lecteurs et de documents... Ce

nouveau fonctionnement ne sera sans doute pas effectif avant l'été 2017 et vous en serez informé au fur et à mesure de sa progression.

Si vous n'êtes pas encore usager de notre bibliothèque, n'hésitez pas à nous rendre visite aux horaires affichés sur le panneau d'information de la Maison des Associations et rappelés ci-dessous. Vous pourrez alors vous inscrire pour emprunter nos ouvrages.

Nous souhaitons à tous de belles fêtes et une bonne année 2017.

L'équipe de la bibliothèque : Monique, Marie-Odile, Jean-Louis, Marie-Christine, Eléonore, Marie-Hélène, Max, Françoise, Karen et Janine.

Ouverture : dimanche 10h / 11h45,
mercredi de 17h / 18h,
vendredi de 17h30 / 19h

bibliotheque-st-julien@hotmail.fr
Janine Crozier 06 45 49 20 24

THÉÂTRE D'ICI

... de Saint-Julien-Molin-Molette est né en 2015 et s'est déjà donné en spectacle en 2016 lors de deux représentations. À l'heure actuelle il est formé de sept comédiens dont seulement une comédienne, ce qui ne facilite pas la tâche du metteur-en-scène... Cette nouvelle troupe locale s'est formée en association loi 1901 qui est actuellement en cours de régularisation par la préfecture de la Loire. Cette troupe a pour objectif la formation de futurs comédiens et comédiennes et le montage de spectacles



qui pourront être éventuellement présentés dans les villages environnants ainsi que dans leurs zones d'influence. Le Théâtre d'ici s'est aussi produit à Lupé en décembre et prochainement à

Bourg-Argental en janvier 2017. Deux autres représentations sont aussi en pourparlers dans la vallée du Rhône.

L'objectif 2017 est bien sûr la réalisation d'un nouveau spectacle avec de nouveaux sketches (écrits par le metteur-en-scène) et qui sera programmé pour 2017. Nous sommes aussi, bien sûr, ouverts à de nouveaux (nouvelles) comédien(ne)s...

06 48 42 97 51
gaillardo.claude@orange.fr



CINÉMOLETTE
Un cinéma géré par une petite
équipe de cinéphiles bénévoles...

... que pouvez retrouver à l'accueil, au guichet, en cabine de projection ou autour d'une tisane offerte en fin de séance, mais aussi au micro de Radio d'Ici, et même de chaque côté de la caméra !

Côté projections, 51 séances ont été proposées en 2016 dans la salle municipale La Passerelle : des films fraîchement sortis en salle, avec à peine trois semaines de décalage par rapport à leur sortie nationale. La programmation se fait en lien étroit avec le cinéma Le Foyer de Bourg-Argental, l'idée pour Cinémolette étant de proposer un choix original et éclectique qui s'harmonise avec la programmation des salles voisines. Ainsi, sauf exception, Cinémolette propose un film de fiction chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, et une soirée documentaire chaque 4^{ème} mardi du mois.

Les sujets des **documentaires** du mardi ont été variés : il était question de la France coloniale, du Burkina Faso au Soudan (*Capitaine Thomas Sankara* et *Nous venons en amis*), du pays des malentendants et malentendantes (*J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd*), d'une arnaque version lutte des classes (*Merci patron !*), des humains et des loups (*La Gueule du loup*), des chanteuses censurées en Iran (*No Land's Song*), d'une photographie de la société française (*Les Habitants*), de personnages attachants de l'art brut (*André et les martiens*), de l'école et des pédagogies actives (*École en vie*), des mouvements citoyens qui secouent la démocratie (*L'Intérêt général et moi*), du monde des saisonniers et saisonnières (*Vendanges*), des droits du travail (*La Sociale*), d'un supermarché coopératif autogéré (*Food Coop*).

Quant aux **films de fiction**, ils nous auront promenés en Italie (*Mia*

◀ *Salle comble pour la projection de La Sociale, avec le réalisateur Gilles Perret invité... en connexion skype : une première (réussie !) à Cinémolette !*

Madre et Folles de joie), à travers l'Espagne (*L'Olivier*), entre France et Algérie (*D'une pierre deux coups*), en Roumanie (*Le Trésor* et *Toni Erdmann*), sur les bords du lac Baïkal (*Dans les forêts de Sibérie*), en Suède (*Mr Ove*), au Brésil (*Aquarius*), aux États-Unis entre western, romance, comédie et science-fiction (*Jane Got a Gun*, *Free Love*, *Ave César*, *S.O.S. fantômes*, *High-Rise*) et au bout du bout du Canada avec... *Juste la fin du monde* ! Plusieurs comédies françaises tous styles étaient également au programme : *La Vie privée de Monsieur Sim*, *Les Ogres*, *Rosalie Blum*, *Ma loute*, *Apnée*, *Maman a tort*.

Aux abords des vacances scolaires, Cinémolette propose des doubles-projections le vendredi avec une première séance pour les plus jeunes vers 18h. Ainsi plusieurs films ont accueilli le jeune public (mais pas que !) : dans les montagnes suisses (*Heidi*), au pays des merveilles (*Alice de l'autre côté du miroir*), chez les samouraïs (*Kubo et l'armure magique*), et jusque sur la Lune (*Wallace et Gromit : les Inventuriers*) ! Cinémolette se met à disposition de l'école de Saint-Julien pour deux projections par trimestre, avec des films sélectionnés et accompagnés par « École et Cinéma » pour une éducation par l'image. En 2016 les plus petits ont pu découvrir *Jour de fête*, *Kirikou et la sorcière* et *Les Aventures du prince Ahmed*, et pour les élèves du cycle 3 : *L'homme qui rétrécit*, *Édouard aux mains d'argent* et *L'histoire sans fin*.

Comme chaque année, des séances spéciales étaient programmées en lien avec des événements ou associations partenaires : deux premiers films de la programmation du Festival du Premier Film d'Annonay en février (*Le Chant du merle* et *Les Premiers les derniers*), deux documentaires autour des droits des migrants et migrantes programmés en mars avec l'ASTI pour la semaine antiraciste et anticoloniale (*À contre-courant* et *On vient pour la visite*), une séance portraits d'artistes à l'occasion de l'exposition **In&Off** en juillet, une soirée ciné-rencontre du **Festival du Cinéma Solidaire du Pilat** en novembre (*La Sociale* !), et trois séances

(dont deux spéciales jeune public) pour la Fête du court-métrage en décembre.

Côté réalisation, l'équipe Cinémolette a participé au 3^{ème} marathon vidéo « 48h tout court » lancé par la MJC d'Annonay (*Vie et mort d'Evariste Galois*, 3 mn, tourné à Saint-Julien), et réalisé la bande-annonce du **Festival du Cinéma Solidaire du Pilat**. En mai, l'équipe a aussi participé à la **Fête du Jeu du Pilat**, qui cette année était organisée à Saint-Julien et portée par l'association « Tu joues ? », en proposant un atelier participatif : les volontaires qui se sont prêtés au jeu se sont fait filmer sur fond vert, déguisés... pour se retrouver dans un décor inattendu après la magie du montage vidéo ! Résultats visibles sur **www.cinemolette.com** !

Chaque semaine, les voix de Cinémolette sont au micro de Radio d'Ici pour présenter les sorties de tous les cinémas voisins (émission *Les Toiles d'Ici...* avec son jeu pour gagner une place de ciné !), ou de façon plus ponctuelle autour de thématiques particulières (*Portrait passion*).

Côté public, le nombre de spectateurs est grandissant d'année en année : 1016 en 2013, 1205 en 2014, 1507 en 2015, et toujours plus en 2016 (chiffre non définitif à ce jour)... Augmentation qui s'explique par un nombre plus important de séances chaque année, car l'équipe Cinémolette, consciente du bel outil à sa disposition, s'implique toujours davantage, prend à cœur son « travail de bénévole » pour que la salle de cinéma devienne espace d'échange et de convivialité, et remercie pour leur confiance la municipalité et le cinéma Le Foyer... et vous, cher public, sans qui aucune séance n'aurait lieu d'être !

Pour finir le record d'audience détenu par *Intouchables* (106 entrées en janvier 2012) a été battu par *Merci patron* !, 107 entrées en mars 2016... Et le petit rappel : vous pouvez vous abonner à notre lettre d'info envoyée par mail en amont de chaque séance...

À bientôt dans notre salle ?

Cinémolette sur le web :
www.cinemolette.com

Tél : 04 77 51 58 51 (Rachel)
06 73 32 15 53 (Yannick)

Patrimoine Pirailлон



Connaître son passé pour construire son avenir

Patrimoine Pirailлон a tenu en 2016 sa septième assemblée générale et compte 27 membres à jour de leur cotisation. Depuis sa création, elle s'enrichit autant par ses nouveaux adhérents que par les activités qu'elle met en œuvre.

L'occasion de présenter un bilan dans ce bulletin est un encouragement à inviter d'autres personnes à nous rejoindre pour continuer de mettre en œuvre nos projets et à solliciter des aides pour permettre leur réalisation.

L'année 2016 a connu un temps fort avec la présentation d'une exposition, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, sur le thème du développement économique et social dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Cette exposition a retracé les activités commerciales, l'éducation et la vie religieuse de cette époque. Dans la salle des fêtes, les rues du village ont été reconstituées afin de matérialiser l'emplacement des commerces. Les échos que nous en avons reçus nous ont montré l'attachement aux valeurs patrimoniales des résidents, nouveaux arrivants et voisins de notre cité. Merci à Dany et Christian Baas, Marie-Jo Ferrando pour leur travail de recherche et aux nombreux habitants qui ont apporté leur contribution.

Sur la lancée, les autres activités n'ont pas été négligées malgré l'ampleur de la tâche pour réaliser cette exposition.

www.patrimoinepirailon.fr, le site internet a continué de s'enrichir avec une présentation de l'origine des noms de notre village : rues, quartiers, hameaux... Merci à Michel Wotkiewicz et à Denise Sage ainsi qu'aux autres membres pour cette présentation. Une chronique de la radio « RCF Saint-Étienne » a merveilleusement exploité ce travail et a offert à ses auditeurs l'occasion de faire plus ample connaissance avec notre décor quotidien.

La valorisation de notre village fait aussi l'objet actuellement d'une chronique sur « France Bleu Saint-

Étienne » avec la participation d'Hubert Sage qui se fait le porte-parole du travail de notre association au cours d'une émission diffusée le dimanche matin.

Un nouvel épisode du parler patois est dans les coulisses et très bientôt nos patoisants Antoine Granjon, Jo Duchier, Lucien Despinasse vont pouvoir vous régaler avec la langue dans laquelle ils excellent pour faire revivre des épisodes de la vie courante de leur jeunesse.

Sur le plan historique, Michel Wotkiewicz a dépouillé les 163 numéros de « l'Écho de St-Julien » des années 1900/1914 – publication faite mensuellement par l'Abbé Peillon. Cette lecture va permettre de connaître une grande partie de l'histoire de notre village, bien au-delà des événements religieux, puisque de nombreux articles nous renseignent sur divers autres sujets. En préambule à ces parutions, vous pouvez découvrir la personnalité de cet homme d'église dans *La Légende dorée de l'Abbé Peillon* sur le site.

Notre association a mis dans ses projets de chantier la « Maison de la mémoire du travail du fil de soie ». Notre village possède en effet le patrimoine le plus important lié à l'industrie textile sur ce versant méridional du Pilat et aucun lieu de mise en valeur ne lui est consacré. Ce serait une promotion et une reconnaissance pour notre village. Cela peut être considéré comme un rêve, mais le matin au réveil, nous avons le choix

de nous recoucher pour poursuivre le rêve ou de nous lever pour le réaliser.

Il est dans les projets de la municipalité d'acquérir l'ancienne usine Sainte Marie. Ces bâtiments, idéalement placés, pourraient effectivement jouer un rôle moteur dans la revitalisation du centre-bourg en accueillant – selon nous – aussi bien des activités du temps présent judicieusement choisies qu'en faisant par ailleurs une place au passé de Saint-Julien et même, en coopération avec le Parc naturel régional, au passé lié à l'industrie textile sur le versant méridional du Pilat. Ils garderaient ainsi un peu de l'âme de leur vocation première et seraient aussi d'excellents passeurs de mémoire, en étant toujours utiles et sources de vie au XXI^{ème} siècle.

Patrimoine Pirailлон profite de ce bulletin pour faire une proposition : 2017 peut être l'occasion d'organiser, en collaboration avec d'autres associations, un moment de convivialité marqueur du désir d'un vivre ensemble à Saint-Julien. Le thème mobilisateur en serait *l'origine du nom de ses habitants*.

À ce jour différentes origines peuvent être envisagées. La racine principale nous vient de la *Pierre*. En 1717 M. Blumestein obtient la concession des mines de plomb sur notre contrée... un événement qui est une des origines possibles de *Pirailлон*. Il y a donc trois siècles, une histoire à finir de vous conter, un tricentenaire en serait l'occasion.

Les associations et les particuliers qui adhèrent à ce projet peuvent appeler le siège de notre association pour se faire connaître.

Tél : 04 77 51 53 06

hubert.sage@wanadoo.fr

www.patrimoinepirailon.fr



Les visiteurs dans les rues de Saint-Julien pour y découvrir la vie économique et sociale dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

(Photo G. Chassagnon).

